Retour de la neige au centre et à l'est du pays

Page 24

NOUVELLES INQUIÉTUDES SUR LE MARCHÉ

Recul des cours du pétrole

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5697 - MERCREDI 8 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

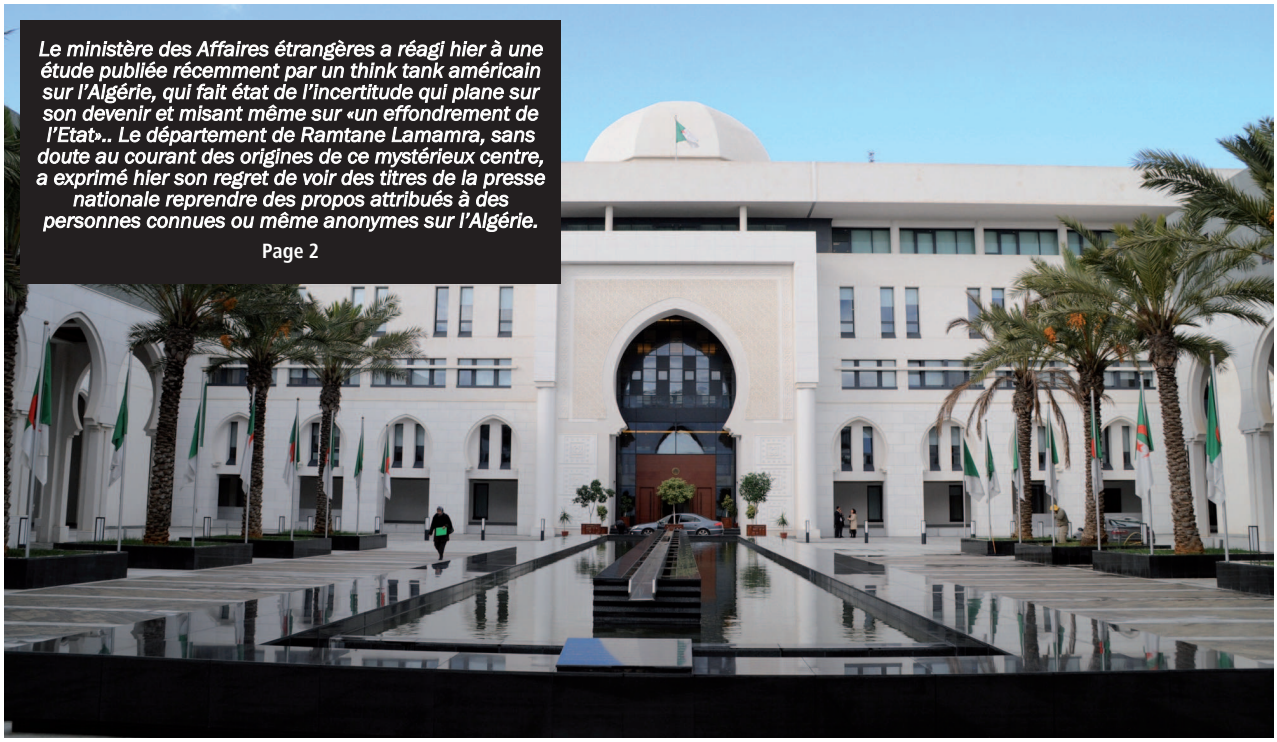
IL SERA INHUMÉ AUJOURD'HUI AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA

Décès de l'ancien chef de gouvernement Smaïl Hamdani

Page 24

Les AE dénoncent des projections farfelues sur l'Algérie

LA CÉCITÉ DES THINK TANK AMÉRICAINS



Le ministère des Affaires étrangères a réagi hier à une étude publiée récemment par un think tank américain sur l'Algérie, qui fait état de l'incertitude qui plane sur son devenir et misant même sur «un effondrement de l'Etat».. Le département de Ramtane Lamamra, sans doute au courant des origines de ce mystérieux centre, a exprimé hier son regret de voir des titres de la presse nationale reprendre des propos attribués à des personnes connues ou même anonymes sur l'Algérie.

Page 2

DR

LES PRIX AUGMENTERONT EN FONCTION DE LA CONSOMMATION

L'EAU COÛTERA PLUS CHER

Avec l'entrée en vigueur des augmentations prévues par la loi de finances à partir du 1er janvier de l'année en cours, l'eau coûtera plus cher. La hausse qui sera appliquée tiendra compte du principe «qui consomme plus, paie plus», a expliqué hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali.

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES AE DÉNONCENT DES PROJECTIONS FARFELUES SUR L'ALGÉRIE

La cécité des think tank américains

Le ministère des Affaires étrangères a réagi hier à une étude publiée récemment par un think tank américain sur l'Algérie qui fait état de l'incertitude qui plane sur son devenir et misant même sur «un effondrement de l'Etat».



La note de Robert Satloff et Sarah Fauer, deux politologues américains, prédit en effet que le système en Algérie est menacé dans ses fondements. La date de parution de la note du Washington Institute n'est pas mentionnée. Le département de Ramtane Lamamra, sans doute au courant des origines de ce mystérieux centre, a exprimé hier son regret de voir des titres de la presse nationale reprendre des propos attribués à des personnes connues ou même anonymes, ainsi qu'à des études prétendument académiques et autres matières médiatiques dont la finalité est d'amplifier des appréciations spéculatives et tendancieuses sur la situation en Algérie et ses perspectives. «Des titres de la presse nationale font écho, parfois de manière sensationnelle, à des propos attribués à des personnes connues ou même anonymes, ainsi qu'à des études prétendument académiques et autres matières médiatiques, pour amplifier des appréciations spéculatives et tendancieuses sur la situation en Algérie et ses perspectives», a souligné le MAE dans un communiqué. «Qu'elles soient sourcées en France, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays, et qu'elles se prévalent de scientificité ou s'apparentent à la cartomancie, les manifestations de subjectivité et les stéréotypes qui sont surabondamment véhiculés et fréquemment recyclés pour déformer les réalités actuelles et les perspectives de l'Algérie, ne résistent pas à une analyse élémentaire prenant en compte l'Histoire héroïque du peuple algérien et son attachement indéfectible à son indépendance et à la non-ingérence dans ses affaires intérieures», relève la même source.

Pour le MAE, «lesdites expressions publiques d'opinions étrangères n'acquièrent évidemment pas d'autorité particulière ni en tant que telles, ni du fait du pays ou de l'institution avec qui elles s'emploient à paraître associées, ni encore moins en fonction du niveau de déni des caractéristiques positivement distinctives de l'Algérie en termes tant de réalisations nationales incontestables que de contributions bien établies à la paix et à la sécurité internationales».

«L'Algérie ne saurait être atteinte par de telles outrances», affirme le MAE qui ajoute que dans un monde chargé de contraintes et d'incertitudes face aux défis globaux et régionaux auxquels l'humanité est confrontée, «des pays comme l'Algérie qui ont triomphé de l'éclipse coloniale et défait le terrorisme, constituent une valeur sûre sur laquelle la médisance n'a pas de prise», conclut la même source.

Pour rappel, le 9 décembre 2016, Robert Satloff et Sarah Fauer sont allés au Centre marocain des études stratégiques, sans doute dans le cadre de la préparation de leur note.

Sarah Fauer a beaucoup insisté sur l'Algérie et les risques que pourrait générer l'après-Bouteflika. Cette situation est aggravée par la crise économique consécutive à la baisse des prix du pétrole, a-t-elle indiqué.Or, la structure actuelle du Washington Institut est mystérieuse sur le web.

En 1991, le journaliste Mark H. Milstein avait enquêté sur les relations entre le Washington Institute et le principal lobby pro-israélien The American Israel Public Affairs Committee (AIPAC). Ce dernier contrôlait la présidence, la direction exécutive et la trésorerie de l'Institut. Qu'en est-il aujourd'hui? Le site du Washington Institut ne mentionne que l'appartenance de son fondateur à la présidence du Jewish Federation Council de Los Angeles.

Hocine Adryen

Publicité



IL SOMME LES MINISTRES-CANDIDATS D'ÉVITER DE RECOURIR AUX MOYENS DE L'ETAT

Les garanties de Derbal

LE PRÉSIDENT de la Haute instance de surveillance des élections (HIISE), AbdelwahabDerbal, a donné avant-hier quelques gages de transparence et de rigueur dans la gestion de ces élections lors de sa première sortie médiatique.

Mais il sera attendu sur d'autres domaines tels que l'inobservation des règles communes à toutes les formations politiques et en premier lieu, l'utilisation de l'argent dans la campagne électorale. En effet, la crainte de voir l'argent jouer un rôle crucial durant les élections persiste. De plus, les partis politiques n'ont de cesse de dénoncer la neutralité passive des autorités qu'ils assimilent à de la permissivité. Parmi les infractions relevées pendant la campagne, on notera l'utilisation de la religion à des fins électorales, la distribution de «cadeaux» aux couches sociales défavorisées. Le jour des élections, on pouvait observer le nombre insuffisant de militants présents dans les bureaux de vote pour contrôler les cartes d'électeur et les opérations électorales. De façon plus ponctuelle, des cas de pression, exercée sur les électeurs dans les bureaux par des personnes étrangères ont été observés. Car la transparence des élections constitue un gage de progrès. Dans cette optique, la réforme du code électoral s'inscrit dans le sens d'un approfondissement démocratique et d'une mise aux normes internationales de l'État en termes de gouvernance. Lors de cette conférence de presse, le président de la HIISE a averti les ministres (du FLN et du RND) qui prendront part aux élections législatives du 4 mai prochain et qui pourraient être tentés par l'utilisation des moyens de l'Etat lors de leur campagne : «Je prendrai des mesures dans le cadre des prérogatives que me confère la loi à chaque fois que je recevrai des documents et des preuves tangibles sur l'existence de dépassements», a-t-il affirmé. Dans ce sens, Derbal a rappelé les dispositions de la loi qui interdit l'utilisation des moyens de l'Etat. «L'interdiction concerne tout le monde, y compris les ministres. Nous avons toujours cette culture qui consiste à considérer que le responsable doit être servi. C'est le contraire qui doit s'appliquer : le responsable est censé servir les citoyens et non pas se servir», soutient-il. Le président de cette instance annonce ainsi la couleur. Son instance ne sera pas un appendice de l'administration.

Elle sera à l'écoute de tous les dépassements y compris ceux des ministres qui ont, jusqu'à l'heure actuelle, utilisé les moyens de leur département sans être remis à l'ordre par quelque centre de décision que ce soit. Et c'est un pas prometteur pour le président de la HIISE. Comme elle se doit de détecter et dénoncer en temps réel tous les manquements liés à ces élections. Ainsi, le premier critère de transparence et de crédibilité demandé à une institution pareille est d'être en mesure de faire des déclarations publiques avant, durant et après les élections. Et c'est le cas notamment à travers cette première sortie médiatique. Et pour pouvoir gagner encore en crédibilité, la HIISE doit également garantir l'efficacité de ses missions d'observation, en exigeant de la part du gouvernement un certain nombre d'assurances qui garantiront que la mission sera en mesure d'exercer ses activités comme il se doit, et d'établir sa mission conformément à un calendrier permettant l'observation de l'ensemble des phases du processus électoral. Enfin la HIISE doit, également, obtenir toutes les informations nécessaires concernant le processus électoral de la part des autorités, et ce à tous les niveaux et en temps opportun, et bénéficier d'un accès illimité à tous les bureaux de vote, aux commissions électorales et aux centres de dépouillement. Selon le président de la HIISE, les prérogatives de cette dernière s'étendent à l'accompagnement de l'opération électorale, à travers six prérogatives portant sur «l'organisation de l'opération électorale, à partir de l'ouverture des urnes jusqu'à la fin du dépouillement», ainsi qu'à d'autres prérogatives, dévolues à la même instance et qui concernent l'étape qui suit le dépouillement, à savoir la réception des PV. Le ministère de l'Intérieur a créé une cellule centrale chargée de la supervision du processus électoral. Des mesures disciplinaires et de prévention ont été prises contre les agents d'autorité afin de garantir la neutralité de l'administration. Seront-elles suffisantes pour calmer la classe politique ?

H. A.

LES PRIX AUGMENTERONT EN FONCTION DE LA CONSOMMATION

L'eau coûtera plus cher

Avec l'entrée en vigueur des augmentations prévues par la loi de finances à partir du 1er janvier de l'année en cours, l'eau coûtera plus cher. La hausse qui sera appliquée tiendra compte du principe «qui consomme plus, paye plus», a expliqué hier le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali.



La tarification relative à la consommation d'eau va être revue à la hausse, a-t-il annoncé hier lors de son passage sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale. Il a toutefois précisé que l'application de cette nouvelle tarification a été étudiée de manière à «épargner» les quelque 18 millions d'Algériens ne consommant «pas plus» de 25 mètres cubes par trimestre.
Ce changement de tarification tiendra compte du principe «qui consomme plus, paye plus», selon M. Ouali, qui n'a pas donné d'échéance pour l'entrée en vigueur du nouveau système de tarification. «La tarification doit être conforme au taux de consommation.
Il n'est pas question que l'eau soit vendue au même prix à l'activité industrielle, à l'activité touristique, aux commerces qui consomment beaucoup d'eau comme les douches, les bains maures, les lavages auto, les limonaderies, et au citoyen dans son domicile», soutient-il.
Selon lui, l'application de cette nouvelle tarification a été étudiée de manière à épargner les ménages. Cette annonce signifie donc la mise en place d'un système de subvention ciblée du prix de l'eau potable. L'augmentation sera appliquée aux secteurs de l'industrie et du tourisme ainsi qu'aux commerces consommant beaucoup d'eau, à l'exemple des limonaderies, des douches publiques ainsi que autres lieux de lavage de véhicules. L'invité de la chaîne III a justifié cette hausse par le coût de production de l'eau dont le prix, dit-il, est de 70 DA le litre, lequel est « revendu à 6,30 DA pour tous, entraînant ainsi un déficit de l'ordre de 10 milliards de DA à l'Algérienne des eaux, l'organisme chargé de gérer cette ressource.
Il a signalé par ailleurs que 5 nouveaux barrages seront opérationnels en 2017 et quatre autres en 2019, lesquels viendront s'ajouter aux 31 construits au titre du programme quinquennal inauguré en 1999 et aux 44 existants par le passé, soit un total de 75 ouvrages hydrauliques.
Il a indiqué en outre qu'un prochain plan quinquennal prévoit de lancer la construction de 45 nouvelles infrastructures de même nature pour optimiser les ressources hydriques du pays et sécuriser ainsi les besoins en eau des populations et de l'économie. Evaluant la consommation d'eau en Algérie à environ 3,6 milliard de m3, il a révélé que près de 1,6 million de m3/jour faisaient l'objet de «gaspillage» en raison, a-t-il expliqué, d'un réseau d'acheminement défectueux sur lequel les travaux effectués, ajoutés à la lutte menée contre les branchements illicites ont permis de remobiliser entre 600 000 à 1,2 million de m3/jour.

Lynda Louifi

PÉTROLE

Recul des cours et nouvelles inquiétudes sur le marché

LE MARCHÉ du brut redevient quelque peu fragilisé à cause de trois facteurs qui pèsent lourd, la fermeté du dollar et la reprise des exploitations du pétrole de schiste américain. C'est ainsi que les cours ont connu, pour la seconde journée consécutive, une baisse conséquente. Hier vers 11H, le baril de brent de la mer du Nord valait 55,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange de Londres, soit une baisse de 23 cents par rapport à la séance d'avant-hier. Dans les échanges électroniques sur le Nymex, le baril WTI cédait 21 cents et se maintenait difficilement au-dessus de la barre des 52 dollars le baril.
Dans les bourses européennes, c'est le même constat de la reculade manifeste des prix du brut, donnant l'impression que la monnaie américaine, grâce à sa vigueur, est en train de bousculer les équilibres du marché pétrolier et surtout les ambitions recherchées des producteurs de l'organisation des exportateurs (OPEP et les non affiliés au cartel).
Pour les analystes, le facteur dollar et sa solidité actuelle ont joué sur cette baisse, d'autant que la menace du président américain Trump de lancer de nouvelles sanctions contre l'Iran risque de devenir un élément déterminant par la suite. D'ailleurs, la tension qui ne manquera pas de s'établir en cas d'une possibilité de sanctions sur Téhéran va influer considérablement sur le marché. Déjà, de nouvelles informations font état de l'augmentation de la production iranienne, même si ce pays est exclu de l'accord de Vienne.
Cependant, les experts pensent que si le dollar continue de grimper, il sera difficile de justifier des achats de pétrole avant la publication de données sur les réserves américaines, dont on attend la diffusion aujourd'hui, vers la soirée en raison du décalage horaire.
Il faut rappeler que la hausse du billet vert, monnaie de référence des cours du pétrole, pèse sur le pouvoir d'achat des investisseurs.
Pour beaucoup d'observateurs du marché, les estimations de la fédération privée American Petroleum Institute sont particulièrement attendues, parallèlement aux données hebdomadaires sur les réserves que le Département américain de l'Energie publie. Ces données vont éclairer sur la capacité des producteurs de schiste à briser l'équilibre mondial et surtout à vérifier l'augmentation de leurs puits d'extraction et du volume de la production.
Selon un sondage réalisé par Bloomberg, les analystes s'attendent à des hausses des stocks de brut, d'essence et des produits distillés. Alors qu'en même temps, les experts de Unicrédit affirment qu'en 2017, la «production de l'OPEP est la partie connue du puzzle. Même si tous les pays ne respectent pas complètement leur accord de limitation des extractions, la tendance à la baisse est claire. Reste à savoir de combien les producteurs de schiste augmenteront la leur « en réponse à la hausse des prix sur le marché.
C'est ainsi que les inquiétudes sur les stocks américains, la reprise de la production de schiste et la solidité manifeste du dollar ont freiné la stabilité des cours du brut et risquent même d'enfoncer encore ces cours vers une autre fourchette, si la tension persiste entre le président Trump et l'Iran.

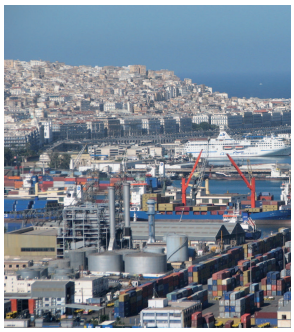
H. R.

SOCIÉTÉ ALGÉRO-TUNISIENNE NUMID

Vers l'élargissement de ses activités à l'extérieur de l'Algérie et de la Tunisie

LA COMMISSION bilatérale algéro-tunisienne s'est réunie hier à Alger sous la coprésidence du ministre de l'Energie Noureddine Bouterfa et de la ministre tunisienne de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables Hala Chikh Rouhou.
La réunion qui se tient périodiquement depuis plusieurs années a porté sur les moyens de renforcer la coopération énergétique entre les deux pays notamment en matière d'approvisionnement de la Tunisie en gaz de pétrole liquéfié. M. Bouterfa a affirmé dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion qui s'est tenue à huis clos que la société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers Naftal avait les moyens d'approvisionner les frontières tunisiennes avec des quantités plus grandes en gaz de pétrole liquéfié.
«Nous sommes prêts à satisfaire toutes les demandes de la Tunisie (en gaz de pétrole liquéfié) et à augmenter les quantités approvisionnées», a-t-il ajouté à ce propos.
Les deux parties ont, par ailleurs, convenu de doter la société mixte algéro-tunisienne «Numid» créée en 2003 d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et la Société tunisienne des activités pétrolières et d'élargir son activité à l'extérieur des territoires algérien et tunisien. Cette société active essentiellement dans l'exploration, la production du pétrole et du gaz en Algérie et en Tunisie.
Les deux parties ont également examiné lors de la réunion à laquelle ont assisté des responsables et des experts du secteur de l'Energie des deux pays les moyens de prolonger les contrats d'exportation du gaz vers l'Europe via le gazoduc Algérie-Italie qui traverse le territoire tunisien.
Il s'agit, selon M. Bouterfa, de prolonger les contrats conclus entre la Sonatrach et la société italienne Eni qui expirent en 2017 et 2019.
La maîtrise des énergies renouvelables, la formation et la gestion des ressources humaines constituent d'autres opportunités de partenariat dans le domaine de l'énergie entre l'Algérie et la Tunisie, a rappelé M. Bouterfa qui a souligné que les résultats de cette réunion prouvent que les relations entre les deux pays sont excellentes. La ministre tunisienne a qualifié les relations entre les deux pays en matière d'énergie, de «privilégiées» affirmant que l'Algérie était et demeurera le premier partenaire énergétique de la Tunisie». Mme Chikh Rouhou s'est dit intéressée par le modèle algérien pour le développement des énergies renouvelables d'autant que son pays aspire à la production de 30 % de son énergie par les énergies renouvelables à l'horizon 2030.
Le modèle adopté par l'Algérie s'appuie sur de grands projets alors que la Tunisie s'appuie sur des projets plus petits (...), c'est pour cela, a-t-elle dit, que nous avons convenu d'établir une coopération et un partenariat dans ce domaine».

T. R.



LICENCES D'IMPORTATION

La liste et les quotas des produits fixés la semaine prochaine

LA LISTE et les quotas des produits soumis au régime des licences d'importation seront définis lundi prochain, a indiqué hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. «La liste des produits concernés par les licences d'importation et leurs quotas seront définis le 13 février en cours lors d'une réunion interministérielle (commerce, finances, industrie et agriculture) présidée par le Premier ministre», a précisé M. Tebboune à la presse en marge d'une rencontre avec les cadres du secteur du commerce. C'est cette réunion qui va définir les quotas et les nouveaux produits concernés» par le dispositif des licences, a-t-il fait savoir. Pour rappel, jusqu'à présent, ce sont les véhicules, le ciment et le rond à béton qui sont soumis, depuis janvier 2016, au régime des licences d'importation, auxquels se sont ajoutés récemment les agrumes dont les domiciliations bancaires pour importations ont été gelées. Interrogé par l'APS sur une éventuelle révision du quota d'importation de véhicules, M. Tebboune a répondu : «Je ne peux rien vous dire. Le quota sera arrêté par le Premier ministre. A l'intérieur du quota, il y aura des licences proportionnelles aux capacités d'importation des uns et des autres et à la qualité de l'importation».En 2016, le contingent quantitatif d'importation de véhicules a été fixé finalement à 98 374 unités.S'agissant du gel récent des domiciliations d'importation de véhicules par les entreprises pour propre compte, M. Tebboune a indiqué que ce type d'importation sera, désormais, comptabilisé dans le quota d'importation des véhicules qui sera arrêté par le Premier ministre. En 2016, il a été attribué 225 licences d'importation de véhicules, de ciment et de rond à béton par la commission interministérielle chargée de la délivrance de ces documents.

M. B.

MALGRÉ UNE BAISSE DE 21 % EN 2016

La facture d'importation des céréales reste élevée

La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 21 % en 2016 mais avec un recul moins important en termes de quantités, selon les chiffres provisoires des Douanes algériennes.



Le montant d'importation des céréales a chuté à 2,71 milliards de dollars (mds usd) en 2016 contre 3,43 mds usd en 2015, soit un recul de l'ordre de 720 millions de dollars (-21,02 %). Quant aux quantités importées, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 13,22 millions de tonnes (Mt) contre 13,68 Mt, en diminution de seulement 3,3 %, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La facture d'importation des blés (tendre et dur), qui a représenté plus de 65 % des importations des céréales en 2016, est passée à 1,79 mds usd contre 2,39 mds usd (-25,3 %), pour des quantités ayant atteint 8,22 Mt contre 8,5 Mt (-3,3 %). Par catégorie de blés, la facture d'importation du blé tendre a reculé à 1,24 mds usd contre 1,61 mds usd (-23,05 %), pour des quantités passées à 6,43 Mt contre 6,74 Mt (-4,6 %). Pour les importations de blé dur, la facture a reculé à 549,5 millions usd contre 783,5 millions usd (-29,87%) malgré une légère hausse des volumes importés à 1,79 Mt contre 1,76 Mt (+1,8%).

Concernant le maïs, les importations se sont chiffrées à 768,62 millions usd contre 872,3 millions usd (-11,9 %), pour une quantité de 4,11 Mt contre 4,41 Mt (-6,8 %). Quant à l'orge, l'Algérie en a importé pour 153,46 millions usd contre 165,96 millions usd (-7,5 %), avec une quantité qui a, par contre, augmenté en passant à 879 214 tonnes contre 756 142 tonnes (+16,3 %).

La facture d'importation des céréales a baissé davantage en raison du recul de leurs cours sur les marchés mondiaux que de la baisse des quantités importées. En effet, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du blé dur a reculé à 306 dollars/tonne sur les 10 premiers mois de 2016 contre 452 dollars/t sur la même période de 2015, en baisse de 32,3 %.

Même tendance pour le blé tendre qui est passé à 192 dollars/t contre 245 dollars/t (-21,6 %), tandis que le maïs a chuté à 186 dollars/t contre 200 dollars/t (-7 %). L'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a d'ailleurs indiqué que l'année 2016 avait été marquée par une baisse constante des prix des céréales, qui ont chuté de 9,6 % depuis 2015 et de 39 % par rapport à leur niveau record enregistré en 2011.

T. R.

SELON LES PRÉVISIONS ALARMANTES DE L'INPV

L'Algérie s'attend à une invasion acridienne

LA SITUATION acridienne en Algérie n'est pas préoccupante dans l'immédiat, mais le risque d'invasion n'est pas tout à fait écarté. L'INPV a prévenu, dans son dernier bilan arrêté le 2 février, que l'Algérie pourrait recevoir des groupes acridiens denses à partir du nord de la Mauritanie au cours de ce mois de février. La surveillance et la lutte contre le criquet pèlerin se poursuit toujours au niveau des wilayas saharienne du pays. Selon l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), 100 000 hectares ont été prospectés à Adrar, Béchar, Tamanrasset et Illizi par un dispositif composé de quatre équipes terrestres de prospection et d'intervention, sans détection d'aucune activité significative dans toutes ces wilayas sahariennes abritant les zones de reproduction du criquet pèlerin.

«Malgré la présence de la végétation verte au niveau des zones prospectées, aucune reproduction acridienne n'est attendue durant cette période hivernale à cause des basses températures qui caractérisent actuellement les wilayas sahariennes», assure l'INPV dans son rapport publié sur son site électronique. Malgré ce bilan serein, l'INPV prévient que les conditions écologiques demeurent, en général, favorables au développement des criquets en Algérie.

«Compte tenu de la recrudescence acridienne qui a caractérisé le centre et l'ouest de la Mauritanie durant les mois d'octobre et de décembre 2016, l'Algérie pourrait recevoir des groupes acridiens denses à partir du nord de ce pays dès le mois de février 2017», a-t-on avancé. En Mauritanie, près la recrudescence acridienne des mois d'octobre, de novembre et de décembre 2016, enregistrée au niveau du Centre et du Nord-Ouest, la situation acridienne est devenue calme tout au long du mois de janvier 2017. Concernant la région centrale, une forte activité acridienne est en cours au sud-ouest de l'Arabie saoudite où les traitements se poursuivent contre les infestations composées de bandes larvaires et de groupes d'ailés immatures.

Une calamité naturelle

Parmi les insectes les plus dévastateurs de la planète, cet insecte ravageur des plantes voit ses effectifs multipliés par dix d'une génération à l'autre, provoquant des pertes immenses en récoltes. Un essaim transporté par le vent peut parcourir jusqu'à 200 km par jour, selon la FAO.

Une tonne de criquets pèlerins consomme, en un jour, autant de nourriture que 2 500 personnes. La durée de vie du criquet varie de trois à six mois. Les invasions acridiennes les plus dévastatrices qui ont affecté les pays de la région durant la dernière décennie ont eu lieu en 2003 et 2005. Pour endiguer le fléau, la FAO et les pays de la région occidentale (Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Libye, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad et Sénégal) ont mis en place un programme de prévention basé sur l'alerte précoce, l'intervention rapide et la recherche appliquée, tout en utilisant des quantités réduites de pesticides, sachant que 12 millions de litres de pesticides ont été utilisés durant ces deux années.

Lors de cette invasion, les pays du Sahel, notamment la Mauritanie et le Burkina Faso, ont perdu environ 90 % de leurs récoltes, alors que ceux du Maghreb ont dû utiliser des quantités importantes de pesticides pour empêcher les essaims d'envahir les zones de cultures.

Z. M.

REGISTRE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Lancement au premier trimestre 2017

LE REGISTRE de commerce électronique sera mis en place durant le premier trimestre 2017, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune. «On parle de faux registres de commerce, de registres scannés ou loués. Nous allons faire face à ces pratiques frauduleuses», a-t-il relevé lors d'une rencontre avec le cadre du ministère du Commerce, en annonçant la mise en place du registre de commerce électronique durant le premier trimestre de l'année en cours. Ce dispositif, selon lui, va permettre aux contrôleurs une meilleure maîtrise des opérations de contrôle pour mettre fin à ce genre de pratiques frauduleuses.

A fin 2016, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1.890.257 opérateurs dont 1.717.382 personnes physiques (90,9%) et 172.875 personnes morales (9,1%), selon un bilan présenté lors de cette rencontre.

En 2016, la nomenclature des activités du registre de commerce a introduit un nouveau secteur dédié exclusivement à l'exportation (secteur 7) qui regroupe quatre codes: l'exportation, respectivement, des produits agroalimentaires, des produits industriels et manufacturés hors hydrocarbures, de tous produits hors hydrocarbures, et des produits pharmaceutiques.

S. N.

L'ESCROC ET SON COMPLICE ARRÊTÉS POUR VOL DE 154 MILLIONS DE CENTIMES

Il escroque sa victime en prétendant lui vendre un véhicule

Les policiers de Bir Mourad Raïs ont interpellé, avant-hier, deux présumés escrocs qui ont délesté leur victime de 154 millions de centimes et ce, devant le siège de la daïra de ladite commune. Selon la cellule de communication de la Sûreté d'Alger, tout a commencé le 4 février dernier, lorsqu'une jeune personne s'est présentée au siège de la police de Bir Mourad Raïs pour signaler le vol de son argent, soit154 millions de centimes par deux jeunes, tout en déposant plainte contre eux.



En effet, la victime, accompagnée par son neveu, s'est présentée au siège de la daïra de Bir Mouard Rais afin de conclure le contrat final de vente d'un véhicule en présence du propriétaire de la voiture, lui aussi accompagné. La victime a été invitée par le vendeur à finaliser les formalités administratives, laissant son neveu, qui était en possession de la somme d'argent, avec le complice du propriétaire du véhicule. A l'intérieur du siège de la daïra de Bir Mourad Raïs, l'acheteur et le vendeur se sont dirigés vers le bureau concerné afin de signer l'acte de vente. Le propriétaire de la voiture a, soudain, demandé à son acheteur de l'attendre dans le bureau car il aurait oublié des papiers administratifs à l'intérieur de son véhicule. Profitant de cet instant, l'escroc s'est dirigé vers son complice qui l'attendait dehors avec le neveu de la victime, avant d'agresser ce dernier, voler les 154 millions de centimes et prendre la fuite à bord du véhicule. Après quelques minutes d'attente, le doute s'est emparé de la victime ; cette dernière est sortie du siège de la daïra à la recherche de son neveu et la surprise fut grande. Voyant son neveu les mains vides, la victime a bien compris qu'il s'agissait d'une affaire d'escroquerie. Entamant les investigations, les enquêteurs de la police de Bir Mourad Raïs ont réussi, grâce à des moyens sophistiqués, à identifier l'auteur principal du vol.

Les enquêteurs ont fini, suite à une souricière, par l'arrêter. Son arrestation, quelques dizaines d'heures après son forfait, a eu lieu devant la Faculté de Saïd Hamdine, au cours de laquelle le présumé escroc a été soumis à une fouille corporelle, ce qui a permis de saisir un téléphone mobile (utilisé pour faire tomber sa victime) et la somme d'argent estimée à 21 000 dinars (une petite partie de l'argent volé à la victime).

Lors de son interrogatoire, ledit escroc a nié sa participation au vol avant de finir par avouer son rôle capital dans cette affaire. Il a déclaré aux policiers qu'il avait tout planifié afin de voler l'argent de sa victime, tout en dévoilant les noms de ses complices qui ont été arrêtés par la suite après des perquisitions des domiciles.

Les deux présumés escrocs ont été présentés avant-hier devant le Procureur de la République prés de la Cour de Bir Mourad Rais pour constitution d'une association de malfaiteurs, faux et usage de faux, agression suivie de vol d'une somme d'argent.

Sofiane Abi

UN EX-LIVREUR D'UNE SOCIÉTÉ DE FROMAGERIE INTERPELLÉ À BIRTOUTA

Il a surveillé sa victime avant de lui voler son camion

UNE PERSONNE âgée d'une trentaine d'années a été interpellée avant-hier par les éléments de la sûreté de Birtouta dans le cadre du vol d'un camion frigorifique, commis il y a quatre jours dans ladite commune. Selon la cellule de communication de la sûreté d'Alger, le présumé auteur de cette affaire n'est autre que l'ex-employé d'une société de fromagerie établie dans la commune de Birtouta.

Ainsi, il a surveillé pendant une semaine les va-et-vient d'un livreur travaillant au sein de la même société de fromagerie. Profitant du laxisme du livreur–celui-ci laisse toujours en marche le moteur du camion lorsqu'il décharge la marchandise pour les clients de la commune de Birtouta–, l'ex-employé de la société de fromagerie a fini par voler, il y a trois jours, le camion avec l'ensemble des papiers administratifs.

Le conducteur du véhicule commercial s'est alors présenté au siège de la sûreté de Birtouta pour signaler le vol de son camion frigorifique contenant de la marchandise estimée à des centaines de millions de centimes. Très vite, les éléments de la police ont déclenché un plan spécial pour localiser le camion.

Un dispositif sécuritaire a été mis en place aux entrées et aux sorties de la commune de Birtouta, ce qui a permis de localiser le camion et d'arrêter le présumé voleur. Selon la sûreté d'Alger, l'ex-employé a réussi, en un laps de temps très court, à liquider l'ensemble de la marchandise. «L'auteur du vol a violemment résisté lors de son interpellation. Ce dernier s'est avéré être un repris de justice et un ex-employé de la société de fromagerie victime dans cette affaire», a rapporté la sûreté d'Alger dans son communiqué. L'auteur, qui a été présenté hier devant la justice, a été placé sous mandat de dépôt.

S. A.

VENTS VIOLENTS À BÉJAÏA

Deux personnes blessées à la tête

LES VENTS violents qui ont affecté samedi et dimanche la wilaya de Béjaïa à l'instar de plusieurs wilayas du pays ont fait au moins deux blessées à Béjaïa et Oued-Ghir et plusieurs dégâts matériels dont des ruptures de câbles et chutes de pylônes électriques, qui ont généré des coupures de courant et privé plusieurs milliers de foyers d'électricité. Des arbres ont été déracinés et sont tombés sur des routes et chemins de fer, etc.

Selon le bilan de la direction de la Protection civile une femme de 45 ans a été blessée près de la gare routière aux quatre chemins après la chute d'un panneau publicitaire. Le panneau a été arraché par les rafales de vent avant de percuter la tête de la dame. La deuxième victime est un gardien au niveau de la base vie de l'entreprise Turque chargée de réaliser un programme de logements à Oued-Ghir.

La victime âgée de 56 ans a reçue sur la tête un panneau en bois qui a été arraché d'un chalet par le vent. Le bilan de 24 heures de la direction de la protection civile de la wilaya de Béjaïa a enregistré au total 112 interventions. Une femme de 75 ans a été retrouvée carbonisée chez elle dans une cave au village Aït Idris dan la commune de Darguina. Son corps a été évacué à l'hôpital pour une autopsie. Au moins 18 interventions sont liées aux vents violents qui ont causé des dégâts à travers la wilaya. Pas moins de 13 arbres ont été déracinés puis tombés à terre parfois sur les routes comme c'est le cas à Oued Ghir, Béjaïa, Boukhélifa, Timezrit, El-Kseur et Akbou.

Ainsi, un (01) arbre est tombé sur deux véhicules légers en stationnement, à proximité de l'usine des Tiab à Béjaïa et deux (02) autres sont tombés sur la voie ferrée, aux niveaux d'Ibachiren à Oued-Ghir et d'El-Kseur. Il est indiqué également que trois (03) Câbles électriques sont tombés à terre dans les localités de Béjaïa et El-Kseur et un (01) poteau d'éclairage public a été mis à terre par le vent à Akbou». Par ailleurs, selon M. Latrèche Abdelhakim, chargé de communication de la protection civile de Béjaïa, un homme de 42 ans a trouvé la mort dans un accident à Seddouk. L'homme a été écrasé par son tracteur qui s'est renversé sur elle, alors qu'il s'apprêtait à décharger la beine à ordures ramassées suite à un volontariat organisé dans le village Ighil Djeber. Les agents de la protection civile et ont été alertés pour venir au secours de la victime ont dû constater le décès de la victime dont le corps a été évacué à l'hôpital.

N. Bensalem

INHALATION DE MONOXYDE DE CARBONE

Cinq personnes sauvées de justesse aux Oudhias

NONOBSTANT la longue campagne initiée par les pouvoirs publics quant au danger du monoxyde de carbone d'où la vigilance constante à observer vis-à-vis de combustible, celui-ci continue encore à faire des victimes. Le dernier cas de ce danger domestique enregistré a eu lieu avant-hier aux Ouadhias, plus exactement au niveau du lotissement Amrani. Cinq personnes ont failli trouver la mort à cause de l'inhalation de ce monoxyde de carbone. Heureusement que les .éléments de la section de la Protection civile locale, dans leur extrême promptitude, ont réussi à sauver cette famille en l'évacuant d'urgence à l'EPSP local.

Les victimes, selon le bulletin d'informations de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Tizi Ouzou, un homme âgé de 30 ans, un enfant âgé de 19 mois et trois femmes âgées de 19, 27 et 44 ans, soufraient de difficulté respiratoire et des maux de tête au moment où les secouristes sont arrivés à leur chevet. N'était appelons le encore une fois, l'intervention rapide des éléments de la Protection civile, un terrible drame aurait secoué la région des Ouadhias.

S. T.

M'SILA

Deux morts suite à un effondrement de sol à Djebel Messaâd

DEUX PERSONNES de la même famille, âgées de 35 et 52 ans et résidant à Chiha, dans la commune de Djebel Messaâd (M'sila), sont mortes suite à un effondrement de sol, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile de la wilaya.

La même source a précisé que l'accident a eu lieu suite à une opération de forage près de l'une des rives de l'oued Chiha à Djebel Messaâd, causant un effondrement qui a enseveli les deux victimes.

Aussitôt alertés par les citoyens, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur le lieu de l'accident pour extraire des décombres les corps des deux victimes, avant de les transférer à la morgue de l'hôpital d'Ain El Melh.

Une enquête a été ouverte.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
Direction de la Santé et de population
De la wilaya d'El-Oued

AVERTISSEMENT N°01

-Vu le décret présidentiel n : 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés modifié et complète , notamment les article 112 et 113.
-Vu le marché approuvé par le comité des marchés de la wilaya sous le n 45/2014 du 02/04/2014 portant aménagement et acquisition de la polyclinique 19 mars d EL oued conclu entre le wali de la wilaya d'El oued (Directeur de la santé et de population) et l'entreprise de travaux de bâtiment Tidjania Abdallah représenté par Naaroura Mohamed selon l'acte notarié n :840/2016 du 13/06/2016 sis à la cité Hamadine Magrane .EL oued
- Vu l'ODS de démarrage des travaux n :51/2014 du 30/06/2014 .
- Vu le délai de 08 mois .
- Vu le retard de la réalisation des travaux des marchés.
L'entreprise sus cité titulaire du marché n : 45/2014 du 02/04/2014 est mise en demeure à cause de non respect de délai contractuel et le retard remarquable de la réalisation des travaux .
L'entreprise est tenue de relancer les travaux de réalisation dans un délai de 04 jours .
Faute par l'entreprise de d'exécuter dans le délai arrêté ci – dessus a compter de l'apparition de la présente mise en demeure sur l'un des quotidiens nation , ou (Bomop) l'administration se réserve le droit de lui appliquer les sanction et mesures corrective prévus par la réglementation en vigueur

Le Jeune Indépendant du 08/02/2017 / ANEP N° 503 764

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-INIVERSITAIRE DE BAB EL OUED
NIF N° 408016000016049000003

AVIS D'ANNULATION
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, le centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°14/2016 relatif à la fourniture des implants ophtalmiques au profit du service d'ophtalmologie du CHU de Bab El Oued.

Paru dans les quotidiens nationaux **LE JEUNE INDEPENDANT** en date du 11/09/2016 et **EL MAWAID EL YAWMI** en date du 15/09/2016 et le BOMOP.

Que l'appel d'offres suscité est annulé pour le motif suivant :
Dépassement des délais d'engagement (exercice 2016) auprès du contrôleur financier.

Le Jeune Indépendant du 08/02/2017 / ANEP N° 503 696



MAHMOUD ABBAS RÉAGIT TIMIDEMENT

La Knesset « légalise le vol » des terres palestiniennes en Cisjordanie

Le Parlement israélien a voté lundi une loi qui permettra à l'entité sioniste de s'approprier des centaines d'hectares de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée, dénoncée par l'OLP comme « une légalisation du vol des terres palestiniennes ».



La loi, approuvée par 60 députés et rejetée par 52, a été adoptée en troisième et dernière lecture, après que le Premier ministre Benjamin Netanyahu a informé l'allié américain du débat sur cette question. L'Organisation de libération de la Palestine a accusé cette loi de « légaliser le vol » de terres palestiniennes, estimant dans un communiqué que « l'entreprise de colonisation d'Israël est une entrave à la paix et à la possibilité d'une solution à deux Etats », rapporte l'AFP. S'exprimant après le vote, Bezalel Smotrich du Foyer juif, parti nationaliste religieux qui fut l'un des instigateurs du projet, s'est félicité de l'élection du président américain Donald Trump « sans lequel la loi ne serait pas probablement passée ». Quelques heures plus tôt, le chef de l'opposition et du parti travailliste, Isaac Herzog, avait dénoncé une « loi abjecte » qui « annexerait des millions de Palestiniens » et exposerait selon lui les soldats et hommes politiques israéliens à des procès aux tribunaux criminels internationaux. Le vote de ce texte, approuvé en première lecture en décembre, paraissait incertain compte tenu des dissensions qu'il suscite mais aussi du message adressé par la Maison Blanche après une rafale d'annonces d' « Israël » en faveur de la colonisation. A Londres, M. Netanyahu a indiqué avoir informé l'administration de M. Trump du projet et que le vote aurait bien lieu le jour même. « On ne prend pas ses amis par surprise, on les informe. C'est ce que j'ai fait », a-t-il dit, cité par les médias locaux. Depuis le 20 janvier et l'investiture de Donald Trump, présumé bien plus favorable que son prédécesseur Barack Obama, « Israël » a procédé à cinq annonces de colonisation portant sur plus de 6.000 nouveaux logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, territoires palestiniens occupés. Lundi soir, l'administration Trump a refusé de prendre position sur la loi votée par le Parlement israélien.

Des voleurs

Le coordinateur spécial de l'ONU pour la paix, Nikolay Mladenov, s'est dit « inquiet » que le texte « réduise grandement les perspectives de paix ». La loi permettra de déclarer terres israéliennes des terrains privés palestiniens sur lesquels des Israéliens ont construit sans autorisation. Pour l'organisation israélienne anticolonisation La Paix maintenant au contraire, « la loi fera des citoyens israéliens des voleurs et constituera une tache dans les livres de loi d'Israël ». Elle « légalisera » 53 colonies « sauvages » et au minimum, plus de 800 hectares de terres palestiniennes seraient expropriées. Adalah, une ONG défendant les droits des Palestiniens, a déjà fait savoir qu'elle saisirait la Cour suprême.

R. I.



DANS UNE INTERVIEW À SANA

AL ASSAD : «La Syrie n'appartient pas à ma famille»

Bachar Al Assad affirme que lui-même ou les membres de sa famille ne s'accrocheront pas au pouvoir si le peuple syrien choisissait un autre président. Le président syrien admet que sa famille ne resterait pas au pouvoir, car le pays appartient à tous les Syriens, et pas seulement à sa famille, a déclaré Bachar Al Assad dans une interview accordée à l'agence de presse Sana. « Si le peuple syrien élit un autre président, je quitte automatiquement le pouvoir. Dans ce cas, je n'ai pas de choix à faire, j'abandonne tout simplement mes fonctions. C'est évident », a indiqué le président syrien. Et d'ajouter: « Bien sûr, le pays n'appartient pas à ma famille. La Syrie appartient aux Syriens, et chaque Syrien a le droit d'occuper ce poste (le poste du président, ndlr.) ». Bachar Al Assad est né le 11 septembre 1965 à Damas dans la famille du militaire Hafez Al Assad, qui est arrivé au pouvoir en 1970. Décrit comme un enfant qui ne profitait pas tellement des avantages de son statut, il a préféré entamer des études de médecine plutôt que de poursuivre une carrière militaire ou politique, à la différence de ses frères. Il a acquiert son doctorat à l'Université de Damas en 1988 avant de s'envoler quatre ans plus tard pour Londres pour se spécialiser en ophtalmologie au Western Eye Hospital. Seulement 18 mois après s'être installé à Londres, le jeune homme de 28 ans est contraint de rentrer d'urgence en Syrie afin de succéder son père à la présidence. En juin 2000, Bachar el-Assad a été élu président de la République par référendum. Asma al-Akhra est l'épouse du président syrien. C'est une femme d'affaires de nationalité syrienne et britannique, avec laquelle Bachar el-Assad a fait connaissance durant son séjour à Londres. Cette femme est devenue la mère de ses trois enfants.

R. I.

ENTITÉ SIONISTE

Le journaliste Mohammed al-Qiq de nouveau remis en prison

L'ARMÉE D'OCCUPATION israélienne a ordonné lundi l'incarcération sans inculpation ni procès pour six mois d'un journaliste palestinien qui avait été libéré en mai d'un précédent placement en détention administrative après une grève de la faim de plusieurs semaines.

Mohammed al-Qiq, 34 ans, a été arrêté le mois dernier en Cisjordanie occupée alors qu'il rentrait d'une manifestation contre le refus israélien de restituer les corps des martyrs palestiniens, selon son épouse Fayha Chalach.

L'armée d'occupation a prétendu lundi qu'il avait été placé en détention administrative au motif qu'il « continuait d'être un agent du 'groupe terroriste' Hamas ». Selon son épouse interrogée lundi, M. Qiq s'est lancé dans une nouvelle « grève de la faim illimitée » après cette nouvelle incarcération, rapporte l'AFP.



L'Autorité d'occupation israélienne a confirmé qu'il avait cessé de s'alimenter sans préciser quand avait commencé cette grève. La détention administrative est un régime extra-judiciaire d'incarcération, sans inculpation ni procès et pour une période de six mois renouvelable indéfiniment, qu'Israël applique à des centaines de Palestiniens.

En mai, ce journaliste avait été libéré après avoir livré aux autorités d'occupation un bras de fer qui l'avait laissé dans un état critique.

Il avait observé une grève de la faim de 94 jours, n'ingérant occasionnellement que des minéraux et des vitamines, pour protester contre sa détention administrative après une arrestation en novembre 2015 pour son implication présumée au sein du Hamas, accusation qu'il a réfuté. A l'époque, la mobilisation autour de la personne de Mohammed Qiq avait mis dans l'embarras « Israël », déjà confronté dans les mois précédents aux cas de deux détenus administratifs palestiniens usant de l'arme de la faim pour défendre leur cause. Les forces d'occupation avaient fini par accepter que sa période de détention administrative de six mois ne soit pas prolongée une fois arrivée à échéance.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

NOUVELLE PRODUCTION DU THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

L'adaptation du roman Sans voile, sans remords

L'adaptation du roman Sans voile, sans remords de Leila Aslaoui en une pièce théâtrale d'ici à mai 2017 est annoncée, ce lundi 06 février, à la salle M'Hamed Benguettaf du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger, lors d'une conférence de presse animée par le comédien et dramaturge Ziani Chérif Ayad en présence de l'auteure, le chorégraphe Elhadi Cherifa, Mohamed Yahiaoui le directeur du TNA.



Edité en février 2012 par Dalimen à Alger, le roman Sans voile, sans remords est inspiré de faits réels inhérents à ladite décennie noire en Algérie. Il sera écrit autour du personnage Bahidja, une femme exposée constamment à la violence que l'auteure, connue pour ses positions de défense des droits de la femme, souhaiterait comme un message de tolérance avec un grand T.

L'adaptation de ce texte littéraire en un spectacle théâtral passera par trois étapes, à commencer par une lecture publique qui a alors suscité l'intérêt de sa réalisation en œuvre théâtrale, après le débat. Dès lors que l'adaptation sera décidée et effectuée, la dramaturgie sera confiée à Arezki Mellal, la traduction au compositeur et chercheur Nourredinne Saoudi, la scénographie à l'artiste peintre Arezki Larbi, la chorégraphie à Lhadi Cherifa, le montage musical et audiovisuel à Mohséne. Quant à la comédie, elle sera assurée par Nidhal, Nesrine Belhadj, Abbes Mohamed Islem et Mourad Aouadjid.

Cette nouvelle pièce, coproduite par la Coopérative Gosto et le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, relève de la tentative de Ziani Chérif Ayad et son équipe de relancer le 4e art algérien dans sa dimension moderne et contemporaine. Il s'agit d'aller vers la diversité dans l'écriture théâtrale et des adaptations tirées de récits, de nouvelles, de chroniques et de romans. Une des possibilités qui se fera avec Leila Asaloui qui a publié moult ouvrages. Celui Sans voile, sans remords sera écrit après la rencontre inopinée entre l'écrivaine et l'une de ses anciennes camarades de classe au lycée, 48 ans après. Le personnage Bahidja est alors créé, quelque temps plus tard, véhiculant l'histoire controversée de deux femmes. Une mère est résignée au silence, non sans être confrontée à sa fille aînée. De cette dualité entre une mère qui a peur d'affronter le passé et sa fille qui manifeste une soif de savoir pour pouvoir comprendre et avancer, la tragédie s'installe en donnant lieu à des moments d'une tension extrême. Au cours d'une double temporalité, la lutte pour l'indépendance nationale et la résistance des Algériens dans les années 1990 face au terrorisme sont évoquées. Et Bahidja, c'est aussi le triomphe de l'amour sur les larmes et le sang.

R. C

MIHOUBI À PROPOS DU CENTRE ARABE D'ARCHÉOLOGIE

L'Algérie a honoré ses engagements envers l'Alesco

«**L'ALGÉRIE** a répondu à toutes les questions inhérentes à ce centre et nous avons donné des explications sur les différents angles de ses objectifs. Prochainement, une décision sera prise à l'égard de cet immense joyau du secteur de la culture du monde arabe, maintenant notre pays a réalisé ce qui lui a été demandé par les pays arabes».

C'est ce qu'a souligné le ministre de la Cutlture, Azzeddine Mihoubi, lors d'une visite effectuée récemment à Tipaza où il a inspecté le chantier du Centre arabe d'archéologie, une structure culturelle dépendant de l'Alesco (Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture, sous tutelle de la Ligue arabe). Le ministre qui répondait aux questions de notre confrère El Watan, a indiqué que ce centre dont le financement devrait être assuré par l'ensemble des pays arabes, un engagement que ces derniers n'auraient encore honoré, a ajouté : « Non, non, il faut retenir que l'Algérie a honoré ses engagements. Sachez aussi qu'il y a d'autres projets culturels, pas uniquement le Centre arabe d'archéologie. Le problème ne se pose pas pour le paiement. Maintenant, il reste le statut juridique relatif à la création de ce centre. Il faut mettre en place tous les mécanismes, afin que chaque pays arabe y participe. Je vous dis que prochainement des décisions seront prises. Comme vous le savez, chaque pays arabe est confronté à ses crises internes ». Mihoubi n'a pas omis de relever le fait que « la destruction des sites archéologiques, des monuments historiques et culturels » dans les pays arabes est devenu légion. « Vous avez des exemples en Syrie et en Irak. Notre souci, c'est la préservation de ces sites et monuments. Au nom du président de la République, je viens de participer à une conférence à Abou Dhabi, où nous avons débattu de la menace qui plane sur les patrimoines culturels arabes dans les pays qui sont confrontés à des conflits armés », a souligné le ministre. Et d'enchainer : « Notre pays est richement pourvu en sites et patrimoines culturels, mais qui ne sont pas menacés. Le CAA est un atout considérable pour protéger et préserver ces patrimoines culturels. Par conséquent, notre pays est aujourd'hui disposé à abriter tous ces patrimoines culturels des anciennes civilisations qui sont menacés de disparition dans les pays arabes en conflit, afin qu'ils soient préservés pour les générations futures ».

Djamel Zerrouk

SORTIR

ALBUM
La chanteuse Lamia Ait Amara en concert de musique andalouse pour la promotion de son album Cham's (Edition Ostowana). Accompagnée par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Le jeudi 09 février. 19h.Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA.

JAZZ
Le Quartet Frank Woeste en concert de jazz. Le jeudi 09 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

MANDELA
Spectacle Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

OPERA
Concert L'Opéra italien s'invite à la radio. Samedi 11 février. 19h. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Avec la soprano Elisabetta Farris, la mezzosoprano Laura Speranza, le ténor Miro Solman, le bassiste Sandro Chiaretti, le Maestro Massimiliano Sinceri au piano. Appeler pour les invitations : 021 923 873/ 021 925 191.

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

VARIETE
La chanteuse auteure et compositeur Nawel Mebarek en concert avec son orchestre Lfamilia. Le jeudi 16 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

ORIENTAL
Nawal Zoghbi et Wael Jassar en concert. Le vendredi 17 février. 20h. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Consulter : wellsound-dz.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

AMINAZOUNE@YAHOO.FR



VITAMINE D:

Pourquoi les maux de tête sont plus fréquents durant l'hiver

CE N'EST PAS la première étude à associer les céphalées chroniques à une carence en vitamine C. Plus largement, cette étude ajoute aux preuves reliant un faible taux de vitamine D à un risque accru de maladies chroniques. Ces travaux de l'Université de l'Est de la Finlande, présentés dans les Scientific Reports concluent à un risque multiplié par 2 de maux de tête, en cas de niveaux faibles vs niveaux normaux.

On prête à la vitamine D de multiples bénéfices (anti-infectieux, anti-inflammatoire, anti-tumoral, et cardio-protecteur) et à sa carence de nombreuses conditions médicales. Alors que maintenir des niveaux suffisants est possible en profitant raisonnablement de la lumière du soleil -qui peut apporter jusqu'à 90% de nos besoins en vitamine D- et en complétant ses apports par des aliments riches en vitamine D (poissons gras, viande rouge, foie, jaunes d'œufs et céréales complètes), en hiver et particulièrement dans certains pays ou régions moins ensoleillées.

La prise de poids après un accouchement liée au mode de vie

UNE NOUVELLE étude publiée en début de semaine par l'Ecole d'infirmières de l'Université du Michigan a noté que la prise de poids des femmes après un accouchement serait avant tout lié à leur mode de vie et à l'âge.

Dans le cadre de cette nouvelle étude, Olga Yakusheva, professeur associée de l'Ecole d'infirmières, a comparé le gain de poids à long terme des femmes ayant enfanté, et celui des femmes qui n'avaient pas eu d'enfants.

Mme Yakusheva et ses collèges ont examiné des données recueillies auprès de 30 000 femmes ayant eu entre un et quatre enfants. Ils ont découvert que le poids atteint par la plupart des femmes un ou deux ans après leur grossesse était en fait quasiment identique à ce qu'il aurait été même si elles n'avaient pas eu d'enfant.

Cette conclusion contredit la croyance populaire selon laquelle les kilogrammes pris au cours de la grossesse seraient responsables d'une prise de poids durable. Cette prise de poids durable est en fait davantage liée au mode de vie et à l'âge de la mère, qui n'a souvent plus le temps à consacrer à l'exercice physique après la naissance d'un enfant.

«Beaucoup de femmes font un régime sévère et pratiquent une activité physique



pendant quelques temps après leur accouchement dans l'espoir de revenir à leur poids pré-grossesse, et sont au final découragées par les résultats. Il vaudrait beaucoup mieux adopter une approche holistique, basée sur un mode de vie sain à long terme, avant, pendant et après la grossesse», a déclaré Mme Yakusheva.

Consommer plus de céréales complètes réduirait le risque de mortalité

L'ANALYSE d'une dizaine d'études publiée lundi révèle que consommer beaucoup d'aliments riches en céréales complètes permettrait de réduire nettement le risque de mortalité liée aux maladies cardiovasculaires et aux cancers.

''Ces résultats viennent encore conforter les conseils diététiques actuels qui recommandent de consommer au moins 48 grammes de ces aliments quotidiennement pour améliorer la santé durablement et prévenir une mortalité prématurée'', souligne Qi Sun, professeur à Harvard et principal auteur de l'étude.

Ces travaux sont publiés dans l'édition en ligne de Circulation, publication spécialisée de l'American Heart Association.

Ils montrent notamment que les personnes consommant 70 grammes de céréales complètes par jour voient leur risque global de mortalité reculer de 22% par rapport à celles qui en mangent peu ou pas.

Plus particulièrement, les risques de mortalité liés aux maladies cardiovasculaires et aux cancers reculent eux respectivement de 23% et 20%.

Cette analyse, menée par des chercheurs de la faculté de santé publique de l'université de Harvard, à Boston, a porté sur plus de douze études conduites aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Scandinavie entre 1970 et 2010.



Elles ont porté sur plus de 786.000 participants au total.

Des études précédentes avaient déjà montré que les céréales complètes réduisaient le risque de pathologie cardiovasculaire, de diabète adulte (type 2) et de mauvaise santé de la flore intestinale.

Les chercheurs relèvent cette fois que ces aliments contiennent de multiples substances bio-actives qui pourraient être bénéfiques pour la santé.

En outre, ces aliments sont riches en fibres, ce qui pourrait réduire la production de cholestérol.

Selon les recommandations de l'American Heart Association, au moins la moitié des céréales consommées doivent être complètes, comme les flocons d'avoine, le seigle, l'orge et le riz brun.

Les auteurs de l'étude recommandent au moins 16 grammes par jour de céréales complètes et de réduire la consommation de féculents.

Ces chercheurs admettent une limite à leur méta-analyse, dans le fait que certaines études ont été réalisées avant une définition plus rigoureuse de la catégorie des céréales complètes.

Pendant la conduite de ces études, 97.867 décès ont été enregistrés, dont 23.597 ont résulté de maladies cardiovasculaires et 37.492 de cancers.

Rendez-vous scientifiques

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun

Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.

L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.

Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.

L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

ELECTION PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Au-delà du fatras, DANGER !

La société française semble n'avoir jamais été dans un tel désarroi. Après les primaires d'une droite pourrie par les affaires et d'un centre fantomatique, d'une fausse gauche et des écologistes moribonds, les candidats pour l'élection présidentielle de mai prochain sont à présent connus. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le tableau est peu réjouissant.



N'ayant aucune affinité avec les droites protéiformes, je ne m'y attarde pas pour l'instant, et laisse aux commentateurs qui s'en délectent déjà, le soin de dézinguer le candidat Fillon comme il le mérite. Comme dit l'adage : trop beau pour être honnête. A cette grenouille de bénitier, lui restera la confession pour solde de tous comptes.

En ce qui concerne la gauche, les électeurs doivent vraiment faire attention au jeu trouble qui se met en place par l'intermédiaire du candidat Hamon. Pour paraphraser P. Ariès, quand on s'intéresse à la politique, cela nécessite d'avoir de la mémoire. Et dans le contexte actuel, il serait indispensable que les électeurs en aient un minimum.

Il faut dès lors se rappeler que si B. Hamon se présente aujourd'hui comme « frondeur », il n'en reste pas moins un apparatchik de plus de 25 ans passés au PS, ce ramassis de carriéristes – au LR aussi, bien sûr – qui n'ont d'autre ambition que de se maintenir dans les sphères du pouvoir à n'importe quel prix. Les citoyens en ont encore eu la démonstration par les volte-face sans vergogne et les reniements répétés du candidat Valls qui heureusement s'est fait éjecter. Mais qu'ils ne s'y trompent pas, ces gens-là sont indéboulonnables. Chassés par la porte, ils reviennent par la fenêtre. Et il est probable que le pays reverra Mrs. Valls et Sarkozy ici-ou-là en fonction des opportunités que ceux-là guettent et saisissent sans le moindre état d'âme. Avec toujours ce sempiternel « amour de la patrie » qu'ils ont à la bouche comme la bave vient à celle des crapauds.

Or, à bien écouter les déclarations du candidat Hamon, elles sont tout bonnement dans l'alignement de celles de ce PS qui a viré sa cuti pour se retrouver parfois plus à droite que certains chez Les Républicains.

En-dehors de son idée d'un revenu universel – reprise à d'autres et donc pas si neuve que cela – et dont la mécanique reste aléatoire, ainsi que son intention d'abolir la loi El-Khomri, bien peu de choses dans son passé comme dans ses déclarations plaident pour lui. Ses annonces en ce qui concerne la politique étrangère sont atterrantes tant en ce qui concerne ses approches de la guerre en Syrie et du M-O, que celles vis-à-vis de l'Ukraine ou d'Israël qui continue à voler ce qui reste des terres palestiniennes en violation de toutes les résolutions de l'ONU, et sans parler de ses inepties à propos de V. Poutine. On croit entendre un écolier docile récitant les leçons bien apprises au sein d'un PS largement atlantiste et sinistrement sionisé. Un vrai désastre, tout à l'opposé d'un « futur désirable » !

Le candidat Hamon ne semble pas être conscient qu'à force d'avoir mené de telles politiques, la France est devenue aujourd'hui inaudible auprès de ses collègues à l'international. Et dans un monde qui s'ouvre de plus en plus, cela augure de lendemains qui déchantent, assurément. Ne pas avoir l'analyse correcte sur l'extérieur présage de sérieux revers à l'intérieur. Parce que malgré les tentations de repli sur soi de certains égarés, le mouvement d'ouverture au monde est irrémédiable. Et s'il faut y apporter certaines corrections ainsi que des balises, aucun retour en arrière n'est envisageable.

Dès lors, non, B. Hamon n'est pas plus frondeur qu'il n'est l'alternative d'une réelle gauche. Il n'est qu'un leurre et les électeurs qui seraient tentés pas sa candidature risquent bien de se réveiller une nouvelle fois avec la gueule de bois, comme après l'élection de Fr. Hollande. Ceux-là devraient comprendre, une fois pour toutes, que Fr. Hollande et ses acolytes ont liquidé le PS. Et B. Hamon va s'en apercevoir très vite à devoir réconcilier l'irréconciliable. Ce ne sont pas quelques rustines qui y changeront quoi que ce soit. Il faut donc regarder autre part, scruter les choix plausibles et réalisables en direction d'une vraie gauche dont le pays a tant besoin.

C'est là que le désarroi dont je parlais en début de billet est réel, face aux offres en trompe-l'œil qui se présentent à eux. Raison qui explique que d'un jour à l'autre, le candidat Fillon empêtré dans ses magouilles sombre dans les sondages au profit d'un Hamon, alors que l'un se revendique d'une droite dure et l'autre de l'aile gauche du PS.

Pour ajouter au trouble, E. Macron – coqueluche du petit monde médiatique le présentant comme l'incarnation d'un vrai changement – est un autre mirage. Déclarant pour sa part, ne se situer ni à gauche ni à droite, avec sa gueule de play-boy ce jeune fringant, sans programme réel, poussé par J. Attali – autre spécimen de la gauche caviar – n'est qu'un pur produit du système qu'il affirme vouloir changer. Et ce système dans lequel il a fait carrière se situe bien à droite, au cœur de l'une des plus grosses banques mondiales, dont tout le monde sait qu'elles n'ont aucun atome crochu avec les projets d'une vraie gauche. E. Macron, c'est le Cheval de Troie de la droite, et les appuis qu'il reçoit – dont celui de P. Gattaz, patron du Medef – le confirment définitivement. Le seul avantage de sa candidature est qu'elle révèle ses soutiens d'une soi-disant gauche pour ce qu'ils sont : de droite ! Sans oublier ses positions en politique étrangère, tout aussi désastreuses que celles de B. Hamon. . Face à ce fatras, une partie de l'électorat est perdue.

N'en reste qu'un à se situer vraiment hors de ce système avarié : J-L. Mélenchon, seul aujourd'hui à pouvoir fédérer les forces d'une vraie gauche. A avoir un programme sérieux et charpenté. Qui a pour lui l'expérience des années, et celle d'avoir appartenu à un parti qu'il a quitté depuis 2008, tant il lui devenait impossible d'y déployer un réel programme de gauche. Qui invite et exhorte les citoyens à prendre largement leur part dans une société qu'il faut réinventer. Et qui au niveau de la politique extérieure, revient aux fondamentaux de la gauche, à savoir : la non-intervention militaire dans un pays souverain. De tous les candidats qui se proclament de gauche, JLM semble le seul crédible à pouvoir prétendre à la présidence du pays. Et il faut faire l'effort de comparer son programme à celui des autres pour bien s'en apercevoir.

Seul bémol : JLM semble avoir omis une chose. Dans le monde médiatisé qui est le nôtre et qu'il utilise d'ailleurs à bon escient, il a du mal à passer. Pourquoi ? Parce que non seulement JLM n'a pas la gueule d'un Hamon, ni d'un Macron, mais il n'a pas leur sourire, leur gentillesse ni leur amabilité. J-L. Mélenchon porte en lui quelque chose d'aigri qu'il ne parvient pas à dépasser. Les adulateurs et autres puristes me diront : tant mieux, c'est la preuve de son honnêteté… sans comprendre que cela ne suffit pas à la majorité des électeurs. Les médias et particulièrement l'image, ont pris une telle place dans le quotidien des citoyens que penser cet aspect secondaire est une erreur d'analyse. Et c'est probablement là que J-L Mélenchon risque de trébucher : ne pas comprendre que ce qu'il déploie comme énergie, ce qu'il articule comme projet, ce qu'il trace comme avenir pour la France et dans la foulée pour une autre UE (?) passerait tellement mieux aux oreilles et aux yeux des électeurs si tout cela baignait dans un minimum d'amabilité et de bienveillance. Le candidat Mélenchon devrait comprendre que les propositions que l'on soumet aux électeurs ne doivent pas être assénées à coups de mentons ni d'invectives. Il aurait tout intérêt à soigner son image et à calmer ses emportements, même si je comprends parfaitement les raisons qu'il y a d'être dans une colère noire face à la gravité de la situation et aux propositions inadaptées et frelatées de ses adversaires. Mais un peu de courtoisie n'a jamais fait de mal à personne. La brutalité du monde et du quotidien suffisent amplement pour qu'un candidat à l'élection présidentielle n'en rajoute une couche. Peut-être même que la majorité des gens désorientés sont en demande de n'être pas rudoyés par celui qui sera leur plus éminent représentant. Et devra aussi les rassurer, leur faire sentir qu'il les protège.

Une élection présidentielle de l'importance de celle qui se profile dans les prochaines semaines ne se résume pas, ne se réduit pas à l'acceptation stricte et austère d'un programme de campagne électorale aussi juste et intelligent soit-il. Une telle approche est trop sèche et trop sévère pour séduire et convaincre un maximum de citoyens. Or, si une élection est comme le disent certains, la rencontre d'un individu avec le peuple, il faut que cette rencontre garde un caractère agréable comme dans toute rencontre dont on espère que l'autre gardera un souvenir positif. Si cette rencontre ne séduit pas un minimum par sa gentillesse, son amabilité, son charisme, elle risque de ne pas trouver assez de partenaires ni d'adhérents quelle que soit la qualité du programme proposé.

Si la France n'est plus le grand pays que certains pensent encore, elle n'en demeure pas moins une puissance économique et culturelle importante à ce jour. Et les présidents qui y sont élus bénéficient toujours d'un certain crédit aux yeux des autres nations, tant en Europe que dans le monde. Face au désarroi des électeurs, déstabilisés un peu plus encore suite à l'affaire Fillon, jamais la souriante candidate Bleu Marine n'a été aussi près du but, avec tous les dangers que cela représente.

Daniel Vanhove
Observateur civil et auteur
Mondialisation.ca



MEETING DE NICE (NAGE LIBRE):

L'Algérien Sahnoune remporte l'or du 50m et l'argent du 100m

L'ALGÉRIEN Oussama Sahnoune a remporté la médaille d'or du 50m et l'argent du 100m (les deux en nage libre), lors du meeting international de Nice (Circuit FFN Golden tour/Camille-Muffat), disputé du 3 au 5 février dans la ville française. Dans la course du 50m NL, l'athlète du Cercle des nageurs de Marseille a pris la 1re place avec un temps de 23.06, devançant les deux Français Maxime Grousset (23.11) et Yanel Govindin (23.16).L'enfant de Constantine a empoché aussi l'argent du 100m nage libre grâce à sa deuxième place (49.97), derrière Mehdy Metella, également sociétaire du CN Marseille (49.12) et devant Alexandre Derache (50.76).

CHAMPIONNAT NATIONAL DE PENTATHLON MILITAIRE

Début des épreuves à Oran

LES ÉPREUVES du championnat national de pentathlon militaire, organisé au titre de la saison 2016/2017, ont débuté lundi au Complexe sportif régional "Mustapha Zitouni " d'Oran, relevant de la 2ème Région militaire (2ème RM).La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Général Boussena Saïd, chef d'Etat-major de la 2ème RM, au nom du Général-major Saïd Bey, Commandant de la 2ème Région militaire." Treize équipes représentant les différentes unités de l'ANP à ces joutes sportives de six jours qui comportent cinq disciplines sportives à savoir la natation, le tir, le parcours-relais, le lancer de grenade et le cross-country", a précisé le chef du Service régional des sports militaires de la 2ème RM, le Colonel El-Hadj Kharroubi."Ce championnat est une occasion pour sélectionner les meilleurs sportifs des différentes unités de l'ANP, qui représenteront l'Algérie lors des différentes compétitions internationales", a ajouté le même responsable.

TENNIS

Un tournoi commémoratif du massacre de Sakiet Sidi Youssef mi-février à Souk Ahras

LA LIGUE de tennis de la wilaya de Souk Ahras, en collaboration avec le Tennis Club Souk Ahras, organise les 10 et 11 février 2017 une compétition intitulée "Tournoi de l'amitié", en commémoration du 59e anniversaire du massacre de Sakiet Sidi Youssef, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

OLYMPIQUE LYONNAIS

Rachid Ghezzal sanctionné financièrement

LE PRÉSIDENT de l'OL, Jean-Michel Aulas, a annoncé lundi que Rachid Ghezzal et Corentin Tolisso allaient être sanctionnés financièrement après leur expulsion lors du derby à Saint-Étienne (2-0).Lors d'un entretien sur la chaîne télé du club, lundi, Jean-Michel Aulas a été questionné sur la défaite de la veille lors du derby à Saint-Étienne (0-2), rencontre marquée par les expulsions en fin de match de Rachid Ghezzal et Corentin Tolisso, pour des fautes grossières sur Fabien Lemoine.Le président lyonnais n'a pas été tendre avec ses joueurs.

ATLHÉTISME

La Russie exclue des Mondiaux à Londres

Après avoir été privée des Jeux olympiques de Rio en 2016, la Russie, bannie pour dopage institutionnalisé, sera aussi absente des Mondiaux en août prochain.



Après les jeux Olympiques de Rio en 2016, la Russie, bannie pour dopage institutionnalisé depuis novembre 2015, sera aussi privée des Mondiaux d'athlétisme de Londres, en août 2017, a décidé lundi 6 février la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).« La Russie n'est pas prête », a synthétisé le Norvégien Rune Andersen, président de la Task Force, cette structure mise en place par l'IAAF pour conduire une refondation de l'athlétisme russe et de ses pratiques en matière notamment de lutte contre le dopage.

Le conseil de l'IAAF, son gouvernement réuni lundi au Cap-d'Ail près de Monaco, a donc suivi les recommandations de l'équipe de M. Andersen, en prolongeant la suspension de l'athlétisme russe. Les sanctions prises à l'égard de l'athlétisme russe avaient déjà été prolongées en mars et juin 2016. Puis, à l'issue de ce Conseil, M. Coe a précisé que la Russie ne pourrait pas réintégrer, en tant que pays, la famille de l'athlétisme avant au moins novembre 2017. Après donc les Mondiaux-2017.

Des Russes sous drapeau neutre ?

A côté d'avancées significatives, comme les rencontres en janvier à Moscou avec le nouveau ministre des sports Pavel Kolobkov et les dirigeants de la Fédération russe (Rusaf), la Task Force a relevé des points négatifs, dont les prises de position agressives d'officiels à l'encontre de l'IAAF, et les difficultés de la Fédération russe d'athlétisme à opérer plus de contrôles. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura pas d'athlètes russes à Londres. Les meilleurs athlètes du pays, dont plusieurs champions du monde, peuvent encore espérer participer à ces championnats sous drapeau neutre. La Fédération russe a dévoilé le 1er février les noms des 31 athlètes, qui ont postulé à ce statut. M. Andersen a d'ailleurs précisé que, s'ils répondaient aux exigences requises, ces athlètes étaient éligibles dès les'Europe'en salle de Belgrade, début mars. Les candidats au drapeau neutre doivent « n'être d'aucune manière directement impliqués dans l'échec de leur fédération nationale dans la mise en place d'un système adéquat pour promouvoir des sportifs propres ». Parmi les plus connus, on trouve Ivan Ukhov, champion olympique du saut en hauteur en 2012, Sergei Shubenkov, champion du monde du 110 m haies en 2015, ou encore Maria Kuchina, championne du monde du saut en hauteur en 2015.

L'IAAF a aussi ouvert la porte des compétitions internationales aux moins de 15 ans russes.

Autre sujet sensible : l'IAAF a bloqué les transferts d'allégeance (changements de nationalité de jeunes athlètes), qui dépeuplent de ses talents précoces l'Afrique de l'Est (Kenya, Ethiopie) au bénéfice des monarchies du Golfe et de la Turquie principalement. « Les règlements actuels ne sont plus suffisants pour protéger des abus », a souligné Sebastian Coe.

«La situation actuelle est mauvaise. Il y a un marché de talents africains ouvert aux plus hautes enchères », a remarqué Hamad Kalkaba Malboum représentant de l'Afrique au sein du Conseil et particulièrement impliqué dans le groupe de travail. M. Coe a aussi évoqué une réforme pour la désignation des villes hôtes des grands championnats, en particulier des Mondiaux en plein air.L'attribution des Mondiaux 2019 à Doha, au Qatar, et à Eugene (Etats-Unis), pour 2021, a soulevé des questions et des suspicions.

A l'avenir, Sebastian Coe souhaite que l'IAAF cible mieux les candidats en fonction des besoins de l'athlétisme et des villes préalablement sélectionnées. Sans passer par des enchères douteuses, qui ont soulevé de nombreuses questions, en particulier pour ceux attribués à Doha en 2019 puis à Eugene en 2021.

FAF : Raouraoua présentera ses bilans devant l'AG le 27 février à Sidi Moussa

LA TRÈS attendue assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) se tiendra le 27 février prochain à partir de 10h au Centre technique national de Sidi Moussa. C'est ce qu'on a annoncé ce mardi matin sur le site officiel de la FAF. Le président de la Fédération, Mohamed Raouraoua, présentera lors de cette AG les bilans moral et financier de l'exercice 2016 ainsi que le projet de budget de cette nouvelle année 2017. Ces bilans seront-ils adoptés ou rejetés par les membres de l'AG avec ce qu'endure Raouraoua depuis l'élimination de l'EN au premier tour de la CAN 2017 ?Depuis son arrivée à la tête de la FAF, tous les bilans de Raouraoua ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'AG, qui éliront, par ailleurs, le 27 février prochain au cours de la même assemblée les membres de la commission électorale. Cette commission aura à recueillir les candidatures et à organiser l'AG élective prévue début avril, comme annoncé par Raouraoua dans l'entretien accordé au quotidien public Ennasr, alors que la prochaine réunion du Bureau fédéral se tiendra samedi prochain.Pour le moment, seul le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, a affiché sa volonté de briguer le poste de président de la FAF.

PARIS-SAINT-GERMAIN

Une folie à 90 millions d'euros nommée Sergio Agüero !

L'AVENIR de Sergio Agüero continue de faire les gros titres de la presse anglaise. Et si l'intérêt du PSG pour l'attaquant argentin semble bien réel, Manchester City exigerait plus de 90 millions d'euros pour le laisser partir.

Il aura suffi de deux matches débutés sur le banc des Citizens par Sergio Agüero, une première depuis 2014, pour que la machine à indiscrétions s'emballe autour de l'attaquant argentin.

Et après le Daily Mirror, qui évoquait dès ce lundi les œillades du PSG pour l'ancien Madrilène, au même titre que le Real, Chelsea ou l'Inter Milan, la presse anglaise se veut plus précise, ce mardi, au sujet de cet intérêt.Et à en croire le Daily Mail, cet intérêt ne serait pas récent puisqu'à en croire le quotidien anglais, Patrick Kluivert y travaillerait depuis désormais plus de trois mois, entretenant des contacts réguliers avec les dirigeants des Citizens afin d'avancer sur un possible transfert. Un transfert qui s'annonce dans tous les cas particulièrement onéreux.

Selon le Times, Manchester City en demanderait pas moins de 80 millions de livres, soit quelques 93 millions d'euros. Une somme d'autant plus conséquente que le club de la capitale a déjà dépensé près de 70 millions d'euros cet hiver et doit rester dans les clous du Fair-play financier. Surtout, le PSG, qui est dans l'expectative concernant Alexis Sanchez, le Chilien entretenant le flou quant à son avenir chez les Gunners, devra faire face avec une concurrence particulièrement forte puisqu'en plus des trois clubs déjà cités, le Barça pourrait également être intéressé. Tout du moins si le club catalan se range à l'avis de Lionel Messi, qui, selon Marca, rêverait d'évoluer avec son meilleur ami…

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

L'ex-coach du Cameroun Winfried Schäfer attend un signe de la FAF

La Fédération algérienne de football, qui vient de lancer un appel à candidature au poste de sélectionneur national en remplacement du Belge George Leekens, a trouvé déjà échos en la personne de l'ex-sélectionneur des Lions indomptables, Winfried Schäfer. Il serait après le Brésilien Paulo Paqueta le second à faire part de son désir de prendre en charge les destinées de la sélection nationale Algérienne si on venait à lui faire appel.



Winfried Schäfer n'a en effet pas caché qu'il n'attendait qu'un signe de l'instance fédérale pour s'engager car de belles choses peuvent être réalisées avec les Verts, aurait-il laissé entendre. Pour rappel, l'entraîneur en question a une belle carte de visite dans le continent africain avec une victoire remportée en 2002 avec les Lions indomptables et une finale perdue en coupe des Confédérations une année plus tard. Après son départ du Cameroun, il est allé offrir ses services à Dubaï, à Bakou et en Thaïlande.

C'est en 2013 qu'il prend les destinées de l'équipe nationale de la Jamaïque et échoue au premier tour de la Copa America. Son capital expérience dans le contient noir reste un atout non négligeable. Il reste que jusqu'à ce jour, aucun contact n'a été officiel, même s'il vient d'avouer que deux personnes l'ont appelé d'Algérie pour l'informer que son nom a été évoqué dans les milieux de la presse nationale. L'Allemand a nié, pour le moment, avoir déposé sa candidature mais ne s'est pas retenu pour faire l'éloge de la sélection nationale pour son parcours en coupe du monde mais aussi pour son match de référence contre les Allemands, non sans se demander comment une belle qualification leur était passée juste sous le nez.

L'ex-vainqueur de la CAN 2002 avec le Cameroun dira à propos d'un éventuel contact avec les officiels du foot ball Algérien il que cela l'intéresserait effectivement de prendre en charge la barre technique des Fennecs mais à condition de passer à table et de discuter sur un plan d'action qui concernerait et les joueurs locaux et les professionnels et les jeunes. Winfried Schäfer s'est dit intéressé par un aussi beau pays et une belle équipe renfermant des joueurs talentueux.

Concernant la sélection nationale actuelle, l'Allemand dira que le potentiel individuel existe mais que cela ne suffit pas pour monter une grande sélection. Il mettra en exergue l'exemple du Cameroun qui a gagné la CAN. «Les Camerounais n'avaient pas d'individualités, pas de stars mais ils avaient une équipe, une grande force de caractère. L'équipe nationale n'a pas besoin que de joueurs, elle a besoin d'une équipe pour les prochaines échéances. »

Interpellé sur le prochain objectif de la sélection nationale s'il venait à prendre les commandes, le sorcier blanc du football africain a avoué la difficulté de la mission pour les éliminatoires du Mondial 2018 en Russie : «Ce sera très difficile mais rien n'est impossible. Il faut avoir le bon état d'esprit, et tant qu'il reste une chance de se qualifier, il faudra la saisir.»

S. S.

LES CRABES DU MO BÉJAÏA PRENNENT EAU DE TOUTES PARTS

Des Lendemains points enchanteurs

LE MO BÉJAÏA, qui lutte pour son maintien parmi l'élite algérienne, est en train de faire les frais, entre autres, de sa fébrilité défensive, alors que son arrière-garde fut l'un de ses atouts majeurs qui lui ont permis d'atteindre la finale de la Coupe de la Confédération africaine-2016 de football pour sa première participation internationale. Le MOB a en effet encaissé 25 buts en 16 matchs joués.

Pas plus tard que samedi dernier, l'équipe de "Yemma Gouraya" en a pris deux lors du nul à domicile contre le CS Constantine (2-2), dans le cadre de la 18e journée de la Ligue 1.Ce bilan fait de la défense du MOB la plus mauvaise en championnat, traduisant une grande faiblesse. Le secteur offensif n'est pas mieux nanti, en se contentant d'inscrire 14 buts (13e au classement des meilleures attaques).



Les statistiques ne plaident ainsi guère en faveur des "Crabes" en vue de la suite du parcours. L'opération maintien qu'ils ont enclenchée risque d'être confrontée à ces aléas défensifs et offensifs, compliquant par là même la mission du nouvel entraîneur, Mohamed Henkouche. L'ancien sélectionneur national, qui a quitté l'ASM Oran (Ligue 2) pour le MOB, espère réussir le pari, mais il sait pertinemment que la mission ne sera guère facile.

Dernier au classement (avec deux matchs en moins), le Mouloudia de Béjaïa n'a plus droit à l'erreur. Mais pour sa prochaine sortie, jeudi, l'équipe sera mise à rude épreuve en rendant visite au CR Belouizdad, un adversaire qui marche fort depuis quelque temps. Henkouche, lui, reste persuadé que le problème est d'ordre "psychologique".

"Personne ne peut contester la valeur des joueurs dont dispose notre effectif. C'est avec ces mêmes joueurs d'ailleurs que le club a réussi une qualification historique en finale de la Coupe de la Confédération. Ils ont néanmoins perdu confiance en leurs capacités et cela s'est clairement manifesté lors du précédent match contre le CSC", analyse le troisième coach du MOB cette saison après Nasser Sendjak et Youcef Bouzidi.

LIGUES 1 ET 2

Plusieurs sanctions ont été prises à l'encontre de l'USMH et du CRBAF

L'USM EL HARRACH (L 1) et le CRB Ain Fakroun (L2) ont écopé chacun d'un match à huis clos pour jet de projectiles lors de leur précédent match à domicile, respectivement contre la JS Kabylie et le GC Mascara, comptant respectivement pour la 18e et 19e journée de leur championnat. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a également décidé d'une amende de 200.000 DA à l'encontre des deux équipes .Pour sa part, l'entraîneur de l'USMH, Boualem Charef, qui a été exclu avant la fin de la partie qui a opposé son équipe à la JS Kabylie, a, lui aussi, été suspendu pour un match et d'une amende de 30.000 DA « pour contestation de décisions ». Les Harrachis devront également se passer des services de trois joueurs clé contre le CAB. Il s'agit de Fayçal Abdat, Chemseddine Harrag et Abdelmalek Djeghbala, tous les trois suspendus pour un match.

ELIMINATOIRES CAN-2018 (DAMES)

La sélection algérienne mardi à Amman

LA SÉLECTION algérienne féminine de football poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue des prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. L'équipe dirigée par Azzedine Chih s'estdépacée hier à Amman (Jordanie) pour disputer deux rencontres amicales de préparation en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations dames 2018.La première confrontation amicale contre les Jordaniennes aura lieu jeudi et la seconde dimanche. En prévision de ce déplacement, les coéquipières de Naïma Bouhani-Benziane ont entamé samedi un stage de trois jours à Sidi Moussa.D'autre part et pour la première fois, la Fédération algérienne de football a engagé un préparateur mental dans le staff technique national des féminines. Ce membre du staff qui a déjà effectué des séances individuelles et collectives avec les joueuses de la sélection algérienne, les accompagnera durant les compétitions internationales.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL

JS Saoura-Enugu Rangers (Nigeria) vendredi à 19h

LA JS SAOURA (Ligue 1 algérienne de football) affrontera vendredi les Nigérians d'Enugu Rangers au stade du 20-août-1955 de Béchar (19h00) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès du club.

La JSS, vice-championne d'Algérie, se déplacera au Nigeria pour croiser le fer avec les Rangers entre le 17 et le 19 février. En cas de qualification, les coéquipiers du buteur maison Mustapha Djallit seront opposés aux Egyptiens du Zamalek. L'USM Alger, finaliste de l'épreuve en 2015 et exempte du tour préliminaire, affrontera en 16es de finale le vainqueur de la double confrontation entre les Diables Noirs (Congo) et RCK (Burkina Faso).Les Algérois se déplaceront lors du match aller prévu entre le 10 et le 12 mars, avant d'accueillir leur adversaire à Alger entre le 17 et le 19 du même mois.

UNE BELGE PART À LA RENCONTRE DE ZUCKERBERG: "RENDEZ-MOI MA PAGE FACEBOOK"



PARCE QU'ELLE n'arrivait pas à entrer en contact avec un responsable de Facebook en Belgique, Jamilla Baidou de Stabroek (Anvers) a pris les choses en main. "Je me suis rendue aux Etats-Unis pour récupérer ma page Facebook qui a été supprimée", raconte-t-elle.
Jamilla n'est pas une inconnue au nord du pays puisqu'elle a participé à The Voice en 2014 sur VTM. Sur sa page Facebook, qui comptait près de 157.000 fans, on la voyait régulièrement chanter dans des vidéos.
Sauf que tout d'un coup, sa page a été désactivée. "Il y avait un problème entre moi et une autre page, alors que je ne sais même pas qui est derrière. J'ai réussi à ne pas faire attention pendant six mois, puis j'ai fini par réagir. La discussion a continué, je l'ai signalé, il m'a signalé, et ainsi de suite. Jusqu'à ce que ma page soit désactivée..."
Comme elle avait perdu toutes ses vidéos et tous ses fans, Jamilla a demandé si elle pouvait être réactivée. Mais sa demande est restée sans suite: impossible de contacter le réseau social en Belgique. "Un soir, j'étais dans mon lit en train d'écrire un SMS à un ami. Et pour la blague, j'ai dit que je ferais mieux d'aller jusqu'aux USA pour exiger le retour de ma page auprès de Mark Zuckerberg (ndlr, le fondateur de Facebook). En une semaine, cette blague est devenue réalité et j'avais réservé mon voyage."
Jamilla raconte désormais ses aventures dans une autre page Facebook, qui a déjà réuni 40.000 fans. Elle compte publier tous les jours à 19h un compte-rendu. "Je sais que les chances sont minces de récupérer ma page dans le quartier général de Facebook", avoue-t-elle. "Mais j'ai appris que les choses pouvaient parfois prendre une tournure inattendue. C'est pour cela que je le fais."



NÉ À L'INSTANT, IL DEMANDE SA MAMAN EN MARIAGE



AU LIEU de demander la femme de sa vie en mariage lui-même, Darick Mead a eu une idée touchante: il a attendu l'instant où sa partenaire a fait de lui un heureux papa pour laisser le nouveau-né demander à la maman de s'unir à lui pour la vie.
Le lieu n'a pas besoin d'être luxueux ou romantique, tant que l'émotion y est: Darick Mead le prouve avec sa demande en mariage émouvante dans une salle d'accouchement d'hôpital.
Alors que sa compagne Susen venait de vivre le moment le plus incroyable de sa vie, l'heureux papa lui a fait une surprise supplémentaire. Lorsque l'enfant a été habillé par les sages-femmes, il leur a glissé un petit body blanc où il avait écrit à la main "Maman, veux-tu épouser mon papa?".
Lorsque le petit Ryder a été mis dans les bras de la jeune mère, elle n'a pas pu résister et, en larmes, elle a évidemment accédé à la demande de son tout-petit et de son papa très ému.
Le couple a partagé sa double bonne nouvelle sur Twitter en tout modestie - "Voilà ce qui s'est passé ce soir" - et, naturellement, la communauté du web en a fait un tweet viral.

BERNARD MADOFF DÉTOURNE DU CHOCOLAT EN PRISON



DEVENU conseiller des prisonniers, l'escroc américain a subtilisé le stock de chocolat de la prison. Qu'il revend au plus offrant.
Bernard Madoff n'a pas perdu le sens des affaires. Le grand maître de l'arnaque financière, qui purge une peine de 150 ans de prison en Caroline du Nord, s'est reconverti dans le trafic de chocolat.
En dépit de maigres revenus, Madoff, auteur de la fraude dite du système pyramidal, a racheté aux gardiens de sa prison tous les produits de la marque Swiss Miss, des sachets de chocolat en poudre pour les revendre plus cher aux autres détenus au cours de la promenade.
C'est ce que révèle le journaliste Steve Fishman qui a partagé des heures de conversations téléphoniques avec le financier pour en tirer une émission en plusieurs épisodes.
Mais Madoff ne se limite pas au commerce.
Il semble être le caïd du pénitentier, les codétenus n'hésitant pas à venir le voir pour obtenir des conseils financiers. Après avoir détourné 65 milliards de dollars, Bernard Madoff peut se vanter de connaître quelques ficelles du métier.

Le saviez-vous

LE CIMETIÈRE JUIF DE PRAGUE, LE CIMETIÈRE AUX 12 000 STÈLES !



Fondé au milieu du XVème siècle à Josefov, le cimetière juif de Prague est la plus vieille nécropole juive d'Europe. Selon les estimations, le cimetière abrite environ 12 000 pierres tombales enchevêtrées chaotiquement les unes sur les autres dans un espace très étroit.
On nomme aussi cet endroit les 11 cimetières juxtaposés, en effet, selon les archéologues 11 cimetières ont été empilés les uns sur les autres et le nombre d'enterrés peut se lever à plus de 100 000 corps.

UN "MONSTRE" SE CACHE SUR CETTE PHOTO: LE VOYEZ-VOUS?



UNE PÊCHE un peu particulière pour Matt Wright. Matt Wright est un expert "qui sauve les crocodiles" pour National Geographic TV. Ce cowboy australien, aussi charmeur qu'aventurier, prend à coeur une mission qui n'est pas de tout repos: protéger les populations des animaux dangereux. Et inversement. En Australie, la situation est encore plus particulière puisque les crocodiles sont à la fois menacés par le commerce de peau et redoutables pour les gens.
"Je pense que beaucoup d'animaux ont besoin d'être protégés, et les crocodiles font partie de ces espèces dont on doit prendre soin", a souligné Matt Wright.
"Regarde ce grand garçon"
Comme le relate The Sun, Matt Wright était en train de pêcher dans le nord de l'Australie. Quand la vidéo démarre, on ne comprend pas immédiatement ce que le caméraman cherche à nous montrer. Mais en zoomant, un énorme crocodile se déplace dans l'eau, au beau milieu des rochers.
"Regarde ce grand garçon", peut-on entendre sur la vidéo. "Regarde sa taille. C'est un monstre", conclut-il.

IAAS :

AWS plus grand qu'IBM, Google et Microsoft réunis

Selon Canalys, Amazon continue de dominer tous ses concurrents sur le marché en croissance rapide du Cloud d'infrastructure.



Amazon Web Services (AWS) représente à lui seul un tiers du marché du Cloud d'infrastructure : plus que le chiffre d'affaires dégagé par ses trois principaux concurrents réunis.
AWS domine avec une part de marché de 33,8%, tandis que ses rivaux les plus proches - Microsoft, Google et IBM - réunissent à eux trois 30,8% du marché, d'après les calculs de Canalys.
Les quatre premiers fournisseurs de services Cloud sont suivis d'Alibaba et d'Oracle avec respectivement 2,4% et 1,7%.
Le reste du marché est composé de nombreux plus petits acteurs.
Selon les chercheurs, la dépense globale en services de cloud d'infrastructure, qui s'est établie à 10,3 milliards de dollars lors du 4e trimestre 2016 (en hausse de 49% sur un an), atteindra 55,8 milliards de dollars en 2017 - en croissance de 46% par rapport aux 38,1 milliards de 2016.
Le développement continu de la demande pousse les entreprises du Cloud à accélérer l'expansion de leurs datacenters. Canalys précise ainsi qu'AWS a lancé 11 nouvelles zones de disponibilité en 2016, dont quatre au Canada et au Royaume-Uni au cours du dernier trimestre.
IBM a ouvert son dernier datacenter au Royaume-Uni, portant le total de ses centres informatiques dans le monde à 50. Microsoft aussi poursuit son développement avec de nouveaux sites en Allemagne et au Royaume-Uni. Google et Oracle ont mis en place leur première infrastructure au Japon et en Chine, visant à étendre leur présence dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'Alibaba a également dévoilé la disponibilité de ses quatre nouveaux centres de données en Australie, au Japon, en Allemagne et aux Emirats Arabes Unis.
Les lois strictes sur la souveraineté des données - en vertu desquelles les données personnelles doivent être stockées sur des serveurs physiquement situés dans le pays - signifient que les fournisseurs de services Cloud doivent construire des centres de données sur des marchés clés tels que l'Allemagne, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni, la Chine et le Moyen-Orient, explique l'analyste de Canalys, Daniel Liu.



Des dizaines d'apps pour iPhone vulnérables à des attaques *man-in-the-middle*

UNE ÉTUDE de sécurité épingle plus de 70 d'apps populaires pour l'iPhone en raison de leur vulnérabilité à des interceptions et des vols de données.
Des douzaines d'applications populaires sous iOS sont vulnérables à des attaques qui pourraient permettre à des hackers d'intercepter et voler des données chiffrées potentiellement sensibles.
Selon l'étude, dont les conclusions ont été publiées sur un blog lundi 6 février, les apps vulnérables pourraient concerner au moins jusqu'à 18 millions de terminaux.
Parmi les 33 apps nommées, Uconnect Access peut ainsi laisser fuiter identifiants et mots de passe, autorisant un attaquant à interférer avec le véhicule de l'utilisateur. Huawei HiLink permet la fuite de données du terminal; et données de géolocalisation et même frappes clavier peuvent être interceptées auprès des utilisateurs de Cheetah Browser.
Plus de 40 apps ont été confirmées comme présentant un risque moyen ou élevé d'attaque de type man-in-the-middle, ave la possibilité pour un pirate d'intercepter des données d'accès à des services financiers ou médicaux.
L'identité de ces applications vulnérables n'est pas communiquée pour le moment afin d'accorder un délai suffisant - soit 2 à 3 mois - aux éditeurs pour corriger la vulnérabilité en cause.
Aux développeurs de corriger, pas à Apple Strafach, dont l'entreprise intervient notamment dans le domaine de la sécurité mobile, déclare que les utilisateurs des apps sont plus exposés lors d'une connexion en Wi-Fi.
"L'interception cellulaire est plus difficile, exige un matériel coûteux, est beaucoup plus visible, et est tout à fait illégale (aux États-Unis)" commente-t-il.
Du code sur le volet réseau mal implémenté par les développeurs d'applications signifie que l'application acceptera n'importe quel certificat pour établir une connexion chiffrée selon Will Strafach, directeur général de Sudo Security Group (verify.ly).
Un attaquant à proximité d'un périphérique vulnérable pourrait tromper l'application en acceptant leur certificat, ce qui leur permet de siphonner toutes les données vers et à partir de l'application.
En fait, la fonctionnalité de sécurité d'Apple ne bloque pas le certificat de l'attaquant, car celui-ci y voit une connexion chiffrée valide.
Et ce n'est pas comme si Apple pouvait aider, a déclaré Strafach. Si la société devait bloquer la faille de sécurité, cela pourrait rendre les applications iPhone et iPad moins sécurisées, car les applications remplaceraient l'affectation des certificats, une fonctionnalité de sécurité qui empêche l'emprunt d'identité à l'aide de certificats frauduleux.
"Le fardeau repose uniquement sur les développeurs d'applications eux-mêmes qui doivent s'assurer que leurs applications ne sont pas vulnérables" juge l'expert.

WINDOWS 10 CREATORS UPDATE : MICROSOFT VEUT VOUS FAIRE JOUER



LES INSIDERS vont pouvoir tester les dernières fonctions dédiées au gaming prévues par Microsoft pour Windows 10 Creators Update, dont du streaming avec Beam et le Game Mode pour améliorer les performances du PC en jeu.
Dans un marché du PC en pleine crise existentielle, les fabricants comptent sur certains segments, comme l'ordinateur de jeu, pour compenser le recul des livraisons de ces cinq dernières années. Microsoft s'intéresse lui aussi aux joueurs.
Dès octobre dernier, l'éditeur a fait du jeu l'un des thèmes clés de la prochaine mise à jour de Windows 10, la Creators Update. Et cette semaine, la firme annonce la sortie prochaine de nouvelles fonctionnalités dédiées au gaming.
Game Mode : priorité CPU et GPU au jeu
Une prochaine préversion de l'OS à destination des membres du programme Windows Insiders embarquera ainsi la fonction Beam. Celle-ci permet tout simplement au joueur de diffuser un flux vidéo de sa partie. Et les adeptes de Twitch savent que les attentes sont réelles dans le domaine.
Beam sera accessible dès cette semaine sur PC Windows 10 et Xbox One. "Nous voulions vous faciliter le démarrage de vos flux de jeu en direct sans aucun délai afin que vous puissiez rapidement vous connecter et communiquer avec vos téléspectateurs, où qu'ils se trouvent" écrit Scott Henson de Microsoft.
Et pour illustrer l'importance du jeu dans Windows 10, Microsoft ajoute une nouvelle catégorie dans les paramètres de configuration de l'OS : Gaming. Difficile de la manquer puisque celle-ci est illustrée par l'icône Xbox. Tous les paramètres liés au jeu seront à l'avenir regroupés dans cette rubrique.
Enfin, la prochaine build de Windows 10 inaugurera le "Game Mode". La promesse grâce à ce mode, c'est une meilleure expérience de jeu via l'optimisation des performances du PC lors de l'exécution d'un jeu, par exemple en améliorant le frame rate (nombre d'images par seconde).
En jeu (Win32 ou UWP), le joueur déclenche l'affichage de la "Game bar" offrant différentes fonctions, comme le streaming, et donc aussi l'activation du Game Mode. Comment ce dernier se propose-t-il d'améliorer les performances ?
Microsoft fournit peu de détails techniques à ce stade, précisant ainsi que l'OS attribuera en priorité les ressources CPU et GPU au jeu pour lequel le Game Mode est activé. L'éditeur réfléchit à une activation automatique de ce mode lors de l'exécution d'un jeu.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI PEUT-ON AVOIR LES YEUX ROUGES APRÈS LE TRAVAIL DEVANT ÉCRAN ?



Les écrans envahissent de plus en plus notre vie quotidienne, développant une nouvelle exigence visuelle. Au travail, par exemple, l'ordinateur est devenu un compagnon indispensable dans de nombreuses professions. Et vous avez sûrement déjà observé en fin de la journée un signe de fatigue oculaire : les yeux rouges.
Entre 30 % et 40 % des personnes qui travaillent sur écran se plaignent de fatigue visuelle. Pour voir de manière optimale, notre œil doit s'adapter au moyen de muscles.
Ces derniers sont ainsi fortement sollicités tout au long de la journée. Par ailleurs, nous nous forçons à ne pas cligner des yeux. Or, la diminution de la fréquence du clignement provoque une sécheresse oculaire. Laquelle sera à l'origine d'une fatigue de l'œil.
Les premiers symptômes apparaissent au bout de quatre heures passées devant l'écran et s'accumulent.
Plus la semaine avance, plus la distance pour avoir une vision nette s'agrandit.

Le coeur des astronautes change de forme dans l'espace

En situation de microgravité, le myocarde des astronautes finit par s'arrondir et pourrait engendrer des complications cardiovasculaires. Un paramètre à prendre en compte le jour où des hommes et des femmes prendront la direction de Mars, par exemple.



Dans l'espace, le cœur travaille moins. Il faut donc continuer à le faire fonctionner à forte puissance pour ne pas risquer le trouble cardiaque une fois de retour sur le plancher des vaches. Ou des Martiens.

Quelles conséquences pour la santé que de quitter l'atmosphère et la gravité terrestres ? La question interroge la Nasa, bien décidée à prendre un maximum de précautions avant d'envoyer des êtres humains dans l'espace pour de longs voyages et se livre depuis un moment à diverses expériences. Les scientifiques ont par exemple pu noter les dangers des rayonnements ionisants ou l'atrophie musculaire, d'ailleurs compensée par la pratique d'une activité physique.
Et parmi nos muscles, il y en a un qui ne doit pas connaître la crampe : le cœur. Or, une étude présentée lors de la 63e conférence annuelle de l'American College of Cardiology (ACC, Washington D.C.) suggère que notre myocarde pourrait souffrir des mêmes maux. Un travail important tandis que certains projets spatiaux prévoient d'envoyer des hommes et des femmes sur Mars dans la prochaine décennie.
Une fois en très haute altitude, lorsque le corps est en situation d'apesanteur, le cœur n'a plus besoin de s'investir autant pour distribuer le sang à toutes les régions de l'organisme, notamment au sommet du crâne, puisqu'il n'a plus à lutter contre la force de gravité. Or, un muscle moins actif perd de sa puissance et de son efficacité.

Faire le cœur rond

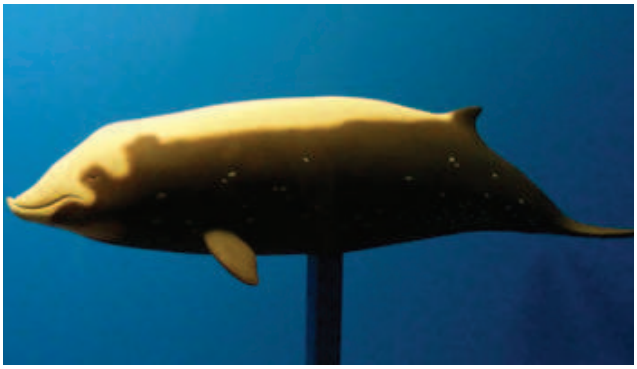
Ainsi, James Thomas, spécialiste de l'imagerie médicale à l'agence spatiale états-unienne a confié à 12 astronautes une mission particulière lors de leur passage à bord de la Station spatiale internationale (ISS) : ils devaient passer des échographies avant leur voyage, pendant leur séjour ou à leur retour sur Terre afin d'évaluer les variations morphologiques du myocarde au cours du temps.
Les résultats sont concluants : au cours de leur séjour à plusieurs centaines de kilomètres au-dessus de la surface de la Terre, le myocarde s'est déformé. Pour être plus précis, il s'est arrondi de 9,4 %. Des paramètres très proches des évaluations réalisées au préalable par des modèles mathématiques et supposés liés à son ralentissement.
Un phénomène qui disparaît très vite une fois de retour sur le plancher des vaches et qui pourrait expliquer certains étourdissements ou malaises ressentis par des astronautes après leur retour, du fait d'une tension artérielle basse.

Du sport à tous les étages

En revanche, ces données ont été établies lors de voyages courts. Qu'en est-il après une odyssée de 18 mois, la durée minimale d'une mission sur Mars ? Les scientifiques l'ignorent. Néanmoins, ils peuvent désormais se risquer à les évaluer en recourant à des simulations, étant donné la validation de la pertinence des modèles utilisés.
Les conclusions d'une telle investigation devraient permettre aux spécialistes de développer un programme d'activité physique pour maintenir une activité cardiaque suffisante, et ainsi éviter de graves conséquences sanitaires lorsque les corps seront de nouveau soumis à la gravitation.
Cependant, un tel régime sportif pourrait ne pas seulement concerner une élite. Il bénéficierait également à ceux qui restent sur Terre et qui souffrent de handicaps physiques paralysants, afin qu'ils puissent bénéficier des bienfaits du sport sur la santé.

Les baleines de Cuvier, championnes d'apnée, plongent à près de 3.000 m

LES MAMMIFÈRES marins capables de plonger le plus profondément et le plus longtemps ne sont pas les éléphants de mer. Les records de ces phoques viennent d'être battus par les plus abondants mais aussi les plus méconnus des cétacés, les baleines à bec de Cuvier, capables de chasser à 3.000 m de profondeur.
Un rostre de dauphin, un corps boudiné, des cicatrices sur le dos… La baleine à bec de Cuvier, Ziphius cavirostris, membre des odontocètes, n'a pas l'apparence des grands champions. Mais l'habit ne fait pas le moine. Derrière cette silhouette originale se cache peut-être le plus grand plongeur de tous les mammifères marins, comme le souligne une étude parue dans Plos One.
Derrière cette découverte, une équipe dirigée par Gregory Schorr, du collectif de recherche Cascadia, basé à Olympia, dans l'État de Washington, au nord-ouest des États-Unis. Les scientifiques ont suivi par balises Argos un groupe de 8 de ces baleines marquées, nageant dans les eaux situées au large des côtes du sud de la Californie. L'un des individus est allé se nourrir à 2.992 m de profondeur, dépassant ainsi le record homologué chez l'éléphant de mer, validé en 2010 à 2.388 m. Le plus grand des phoques est également surpassé en apnée : la plongée de 120 minutes officialisée en 1992 a été battue de 17 minutes.



Très discret, ce cétacé se retrouve en réalité dans la plupart des mers du globe et compte de très nombreux représentants dans ses rangs. Mais attiré par les grandes profondeurs, il se cache de la vue des bateaux, ce qui explique pourquoi nous le connaissons si mal. D'autant plus qu'à la différence des éléphants de mer ou des cachalots, d'autres plongeurs de l'extrême, qui demandent un temps de récupération avant d'enchaîner une autre descente abyssale, ces baleines de Cuvier n'ont besoin de souffler que deux minutes avant de repartir vers les grands fonds, à la recherche de céphalopodes ou de poissons benthiques.

La baleine de Cuvier entre dans le livre des records

Néanmoins, on retrouve parfois ces animaux marins morts sur les plages. La raison ? Les sonars militaires. À elles seules, ces baleines représentent 69 % des échouages de mammifères marins associés à ces opérations. Des cétacés particulièrement sensibles aux fréquences sonores émises par les navires. Ce qui les pousse peut-être à s'adapter en s'enfouissant plus profondément dans les océans. En identifiant les temps où les baleines sont à portée d'onde des sonars, ils espèrent voir de quelle façon ces émissions humaines affectent leur comportement.
Le secret de ces plongées profondes tient probablement de leurs très hauts niveaux de myoglobine, une molécule semblable à l'hémoglobine mais se trouvant dans les muscles, permettant de capter de grandes quantités d'oxygène.
En diminuant les bulles d'air dans le sang, les baleines de Cuvier évitent les problèmes de décompression des gaz lors de la remontée, à l'origine des incidents chez l'Homme.
Il est probable que ces animaux descendent occasionnellement à plus de 3.000 m de profondeur. D'autres suivis similaires permettront sûrement aux scientifiques de les voir franchir le palier symbolique. Ou peut-être d'autres cétacés les dépasseront-ils ? Certains spécialistes supposent que des cachalots chassent parfois à des profondeurs plus importantes encore…

La production d'aluminium : Un défi environnemental majeur

La 21ème Conférence mondiale sur le climat se tiendra à Paris dans quelques semaines. Les États s'engageront à maintenir le niveau de réchauffement climatique en deçà de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. En ligne de mire, les émissions de gaz à effet de serre, principales causes du réchauffement, qu'il faudra à tout prix réduire pour respecter les mesures – en principe contraignantes – adoptées pendant la COP21. Et alors que développement des énergies renouvelables et l'arrêt du nucléaire sont débattus de toute part, la production d'aluminium devrait également être au centre des préoccupations.

Concrètement, quels sont les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ? Plutôt que de décarboner à la marge, il s'agit de repenser globalement les modes de production et de consommation. Réalisée par l'Institut de l'économie circulaire et l'équipe d'EY Cleantech & Sustainability, une étude publiée fin septembre propose dix solutions applicables à court ou moyen terme avec des impacts majeurs sur la réduction des GES. L'économie circulaire – fondée sur la réutilisation, les énergies renouvelables et le moindre gaspillage – en est la clé de voûte.

Grande inquiétude autour de la transition vers un modèle soutenable : son coût. Un système de financement uniquement basé sur le prix du carbone ne permettra pas à lui seul de financer la transition énergétique. L'étude propose d'autres modes de financement : prime à la tonne de CO2 évitée, taxe sur le carbone ajouté, monnaies complémentaires. La taxe carbone envisagée dans la loi de transition énergétique permettrait par exemple de mobiliser plus de 18 milliards d'euros par an à l'échelle de la France dès 2020.

Une étude du Club de Rome propose quant à elle de coupler économie circulaire et économie de fonctionnalité – qui vise à réduire les externalités négatives environnementales et sociales en proposant des solutions intégrées. L'exemple classique est le passage d'un modèle de vente de biens à un modèle de location, cette substitution favorisant la décroissance des facteurs matériels engagés pour produire un produit de consommation et, par conséquent, la réduction de leurs empreintes carbones. Selon cette étude, la combinaison



de l'économie circulaire et de l'économie de fonctionnalité réduirait les émissions de CO2 de la Suède de 70 %, et augmenterait le nombre d'emplois de 4 %.

Extraction de bauxite : graves dommages sur l'environnement

Les chartes de responsabilité sociale des entreprises (RSE) devraient également être étendues à tous les secteurs pour assurer la traçabilité des produits importés, notamment les matières premières. La traçabilité de l'aluminium, en particulier, pourrait être bénéfique pour que les entreprises possédant une charte RSE se fournissent en aluminium dans les pays producteurs qui respectent l'environnement.

L'extraction de la bauxite, principal minerai à partir duquel est produit l'aluminium, comporte non seulement des risques importants pour l'environnement mais elle est aussi très énergivore. Les « boues rouges » issues de la transformation de bauxite en alumine, puis en aluminium, contiennent des métaux lourds, des hydrocarbures de fluor et du dioxyde sulfuré. Ces derniers peuvent être dévastateurs pour le climat lorsqu'ils ne sont pas recyclés correctement, notamment dans les pays en développement qui ne possèdent pas de législation précise sur le recyclage tels que la Chine, le Brésil ou encore le Vénézuela. Ces pays concentrent pourtant une grande partie de la production mondiale d'aluminium, du fait du bas prix de leur énergie. Or si certains pays recourent à des énergies propres, comme le Brésil et la Russie avec les l'hydro-électricité, d'autres utilisent le charbon, énergie fossile très polluante.

Absence de législation sociale et environnementale dans les pays en voie de développement

Ces pays en voie de développement souffrent d'un manque de législation sociale et environnementale. En raison des dommages causés à l'environnement, la Chine a décidé de fermer ses mines et de se tourner vers le Vietnam, qui dispose des troisièmes réserves mondiales de bauxite. Un partenariat entre Pékin et Hanoï a été conclu en 2007 pour l'exploitation de deux sites, Nhan Co et Tan Rai, qui devraient produire à eux deux 1,2 million de tonnes d'aluminium par an. La Chine n'ayant pas de législation environnementale à respecter, elle n'a pas hésité à rejeter les surplus de la production de bauxite dans l'eau des lacs qui servent à irriguer théiers et caféiers. Le lac de Tan Rai pourrait ainsi être transformé en réservoir de « boues rouges ».

En matière sociale non plus le bilan n'est pas glorieux. La loi vietnamienne interdit le recours aux travailleurs étrangers. Or un demi-million d'ouvrier chinois a déjà été dépêché sur les sites d'extraction, la plupart avec des visas touristiques. Dans une lettre ouverte publiée en mai dernier, le général Giap, figure historique du Vietnam, résume la situation. « En termes d'intérêts nationaux et de développement durable et à long terme, l'exploitation de la bauxite aura des conséquences critiques sur les plans écologique, social et sécuritaire ».

L'économie circulaire s'avère ici aussi intéressante pour limiter les émissions de GES causées par la production d'aluminium. L'étude de l'Institut de l'économie circulaire explique ainsi qu'il est « primordial de privilégier l'utilisation de matières premières recyclées par rapport à des matières premières vierges, dont les facteurs d'émissions sont nettement supérieurs. Le facteur d'émission de GES de la production de l'aluminium est par exemple 19 fois supérieur à celui de l'aluminium recyclé ».

Vu l'engouement pour la production d'aluminium de certains pays en voie de développement, il est essentiel d'encadrer son extraction. Depuis l'embargo indonésien sur la production d'aluminium (l'archipel asiatique fournit 70 % des besoins chinois en aluminium), Pékin s'est tournée vers la Guinée, où elle envisage d'investir 14 milliards de dollars pour exploiter les énormes réserves de bauxite du pays. Difficile de croire que la Chine ne répétera pas le scénario vietnamien.

Les voitures électriques et hybrides à la conquête du marché

D'ANNÉE EN ANNÉE, les voitures électriques sont de plus en plus populaires. Au premier semestre 2015, près de 100 000 autos électriques ont été vendues à travers le monde. C 'est en Europe que les automobilistes sont le plus friands de ces nouvelles motorisations. Le marché des voitures hybrides talonne celui des toutes électriques. D'ailleurs, le constructeur automobile Renault, vient d'annoncer la commercialisation de sa première hybride pour 2017.

La Norvège occupe la première place sur le marché européen et est suivie de très près par la France où 1% des voitures et véhicules utilitaires vendus en France sont maintenant électriques, boostés par le bonus écologique qui peut atteindre 10 000 euro si vous vendez votre vieux véhicule diesel, 6 300 € sinon. Pas étonnant, qu'environ 1 véhicule sur 10 qui a été commercialisé sur le globe en 2015, est immatriculé dans l 'Hexagone, même si le réseau de bornes de recharge rapides tarde à se mettre en place.

Leurs consœurs hybrides (moteur thermique + moteur électrique) sont aussi très prisées en Europe. En 2014, 39 547 unités circulaient, contre 58 244 pour les voitures toutes électriques ou e-cars.

Toyota, inventeur de l'hybride en est aussi le leader mondial avec sa célèbre Prius écoulées à plus de 8 millions d'exemplaires. Les marques françaises réagissent enfin : Renault commercialisera en 2017 sa première voiture hybride, une Mégane de nouvelle génération qui pourrait consommer moins de 3 litres aux 100 km, selon un communiqué. Malheureusement, le constructeur français la proposera avec un motorisation diesel, à éviter à cause de ses émissions de particules fines particulièrement nocives. PSA Peugeot Citroën a déjà pris les devants dans le domaine des hybrides diesel, avec un "Hybrid4" orienté



haut de gamme. Plus intéressant : Carlos Tavares, le président du groupe, a promis pour la fin de la décennie la sortie de voitures hybrides essence rechargeables sur secteur, comme celles qui se répandent actuellement dans les gammes des constructeurs allemands sous pression de normes d'émissions de CO2 de plus en plus strictes.

Le grand succès de ces alternatives aux voitures à essence, plus respectueuses de l 'environnement, est généré par la mise en place de politiques d 'aides à l 'achat dans plusieurs pays. Sous la forme de bonus ou d 'exemption de taxes par exemple, les gouvernements cherchent à inciter les conducteurs à se tourner vers ce mode de transport, dans une optique de développement durable.

Et pour cause, les autos hybrides et électriques présentent des avantages non négligeables par rapport aux automobiles classiques, notamment en matière d 'écologie. Les premières rejettent une quantité réduite de gaz à effet de serre et les e-cars n 'émettent, quant à elles, aucun hydrocarbure, ni fumée ou particules, un atout majeur alors que la qualité de l'air ne cesse de se dégrader dans les grandes agglomérations, dès que des conditions météo anticycloniques perdurent.

Elles sont également toutes deux bien plus économiques : les hybrides consomment une quantité de carburant inférieure de 10 à 50% par rapport aux moteurs à essence. Du côté de la tout-électrique, le coût de l 'énergie est beaucoup moins élevé que celui du pétrole. Sa recharge engendre entre 20 et 30 fois moins de frais par rapport au plein de carburant issu d 'énergies fossiles et la plupart des modèles peuvent se recharger via une prise électrique classique.

Si les modèles hybrides se présentent comme un bon compromis pour limiter la pollution tout en préservant un rythme de conduite agréable, les versions fonctionnant exclusivement à l 'électricité restent la solution la plus écologique actuellement en vente. De plus, avec l'autonomie des batteries qui ne cesse d'augmenter, la voiture électrique est maintenant devenue une citadine incontournable.

Vous souhaitez vous aussi apporter votre contribution dans la lutte pour la préservation de la planète ? Alors, il est temps de penser à vendre votre voiture d 'occasion pour acquérir un modèle moins polluant. Pour avoir une vue d 'ensemble du marché actuel des autos électriques, accédez à cette infographie, qui vous renseigne sur les éléments et chiffres clés à connaître. Elle constitue une bonne base pour vous guider dans votre choix lors de l 'acquisition de votre nouveau moyen de locomotion.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quel sac à main choisir ?



Le sac à main est l'accessoire indispensable pour toute occasion. Il est l'une des premières choses que l'on remarque et il reflète un peu votre personnalité et donne de l'allure à votre look. Alors pas question de faire le mauvais choix !

Quel type de sac

Il existe différentes formes de sacs à adopter selon les circonstances : Le four-tout, le cabas, le sac à bandoulière ou à dos, la besace ou la pochette... Vous avez l'embarras du choix !

Le cabas : Un sac très pratique puisqu'il permet une grande contenance. Ce sac est large et on y range un grand nombre d'objets assez facilement pourvu qu'il soit bien équipé en pochettes. Le cabas est doté de anses assez courtes, il se porte donc à la main.

La besace : Ce sac souple possède une bandoulière large et réglable, il est aussi doté de poches extérieures et il se ferme avec un bouton ou une fermeture au centre. Ce modèle très pratique pour tous les jours se porte à l'épaule ou à travers le corps pour vous permettre une plus grande liberté de mouvement. Petit bémol : La besace ne permet pas une grande contenance.

Le fourre-tout : Ce sac de grande taille, porte très bien son nom puisqu'on peut pratiquement tout y mettre : bibelots, cahiers, magazines, chaussures de rechange, trousses de maquillage, déodorant ... Très pratique pour les étudiantes, ce sac est résistant (pourvu qu'il soit fabriqué avec un revêtement robuste) et se porte généralement à la main comme le cabas. Ses anses sont plus larges et un peu plus longues par rapport au cabas. Bon à savoir : Si vous prenez un fourre-tout en cuire, vérifiez qu'il y ait bien les



petites pieds métalliques sur le dessous.

Les petits sacs :
Comme petit sac, on retrouve la pochette qui est très féminine puisqu'elle donne un supplément de style à la femme qui la porte. La pochette se porte à la main, elle possède généralement un fermoir et une chaînette. La pochette peut être conçue dans un revêtement souple ou rigide. Idéale pour y glisser le strict minimum : téléphone, clés, miroir, rouge à lèvres et un peu de monnaie.
C'est tout !

Comment le choisir

Un sac à main se décline à l'infini et se choisit selon sa forme, sa matière, son revêtement et sa couleur... Il permet à toutes les femmes de finaliser leur look et d'affirmer leur style.
La qualité des sacs varie selon le prix, le choix de la matière et la marque. Si vous souhaitez miser sur de l'intemporel, choisissez un sac de marque qui vous garantira une certaine qualité.

Pour la couleur, choisissez le vôtre d'après votre goût mais aussi selon votre teint et la/les couleur(s) de votre tenue. Si vous le pouvez, investissez dans des sacs aux tons neutres (noirs, beige, marron...) et d'autres plus originaux, aux tons acidulés. Si vous aimez vraiment vous démarquer, tentez les imprimés léopards, fleuris ou à rayures.
Côté matière, tout dépend de votre bourse. Sur le marché vous trouverez un large choix entre des matières nobles, des matières synthétiques ou des matières bonnes marchées. Plusieurs marques de luxe commercialisent des produits qualitatifs à l'instar des sacs Mac Douglas conçus dans du cuir de buffle connu pour sa grande résistance.



Et le portefeuille dans tout ça ?
Le portefeuille femme est indissociable du sac à main même si à l'origine cet accessoire était plutôt masculin. Il se tient à la main et tient dans une poche. Il permet de ranger vos cartes, papiers d'identité, permis, vos billets et chéquier. Certains portefeuilles sont même équipés de porte-monnaie ou alors vous aurez une petite pochette zippée.

Faire partir une mauvaise odeur

On ne peut pas toujours aérer la maison quand le chien mouillé vient de rentrer ou si ça sent le tabac froid. Il faut alors prendre un bout de bois et lui mettre quelques gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée et laisser ainsi. Les odeurs seront absorbées et la maison sentira bon.

Nettoyer une friteuse

Un des travaux les plus pénibles à faire dans la maison est de dégraisser la friteuse. Il faut la vider et y mettre des cristaux de soude dedans. Rajouter ensuite de l'eau bouillante et un verre de vinaigre blanc. Laisser agir dix minutes et laisser aussi la réaction naturelle se produire puis frotter et rincer à l'eau claire.

Faire partir une mauvaise odeur

On ne peut pas toujours aérer la maison quand le chien mouillé vient de rentrer ou si ça sent le tabac froid.
Il faut alors prendre un bout de bois et lui mettre quelques gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée et laisser ainsi. Les odeurs seront absorbées et la maison sentira bon.

Faire partir une tache tenace

Quand on a une tache tenace sur un tapis par exemple, on peut la faire partir aisément. Il faut l'enduire de beurre.
Laisser imprégner et la nettoyer ensuite avec du trichloréthylène. Rincer à l'eau claire et laisser sécher naturellement. Attention à ne pas appliquer sur un tissu qui déteint.

Soigner les verrues

Couper de l'ail en tranches.
Mettre une fine tranche sur la verrue que l'on maintient avec un sparadrap.
Laisser quelques jours (enlever que pour prendre sa douche)jusqu'à disparition de la verrue (3 à 6 jours en moyenne)

Soufflé au chocolat

Temps de préparation: 20 mins
Temps de cuisson: 15 mins

Ingrédients

Pour 4 petits ramequins
- 100 g de chocolat noir à 70%
- le zeste finement haché d'une orange
- 2 gros blancs d'œufs
- un gros jaune d'œuf
- 125 g de lait entier
- 30 g de sucre
- 6 g de farine (1 c a café un peu bombée)

Pour les ramequins:
- un peu de beurre mou,
- sucre en poudre

Méthode de préparation

1. Beurrer généreusement les ramequins à l'aide d'un pinceau, de bas en haut.
2. Saupoudrer chacun d'une cuillère à soupe de sucre et tourner le ramequin pour en recouvrir le fond et les côtés,
3. tapoter pour enlever le superflu.
4. Blanchir le jaune avec 10 g de sucre puis ajouter la farine et bien mélanger.
5. Porter le lait et les zestes à ébullition puis verser sur le mélange précédent.



6. Remettre sur le feu quelques secondes et faire épaissir sans cesser de fouetter. Verser cette crème sur le chocolat haches
7. mélanger délicatement jusqu'à obtenir un appareil homogène.
8. Monter les blancs pas trop fermes avec les 20 g de sucre restant.
9. incorporer délicatement le ⅓ dans la crème au chocolat,
10. puis versez ce mélange sur le blanc d'œuf en veillant à ne pas faire retomber le mélange.
11. Répartir la préparation dans les ramequins en remplissant à ras bord,
12. lisser le dessus à l'aide d'une palette ou d'une spatule.
13. Enfourner pour 15 min voir même moins selon votre four, préchauffé à 180° C.
14. A la sortie du four, saupoudrer de sucre glace et servir tout de suite

Aubergines farcies aux oignons et au fromage

Préparation : 15 mn
Cuisson : 15 mn

Ingrédients

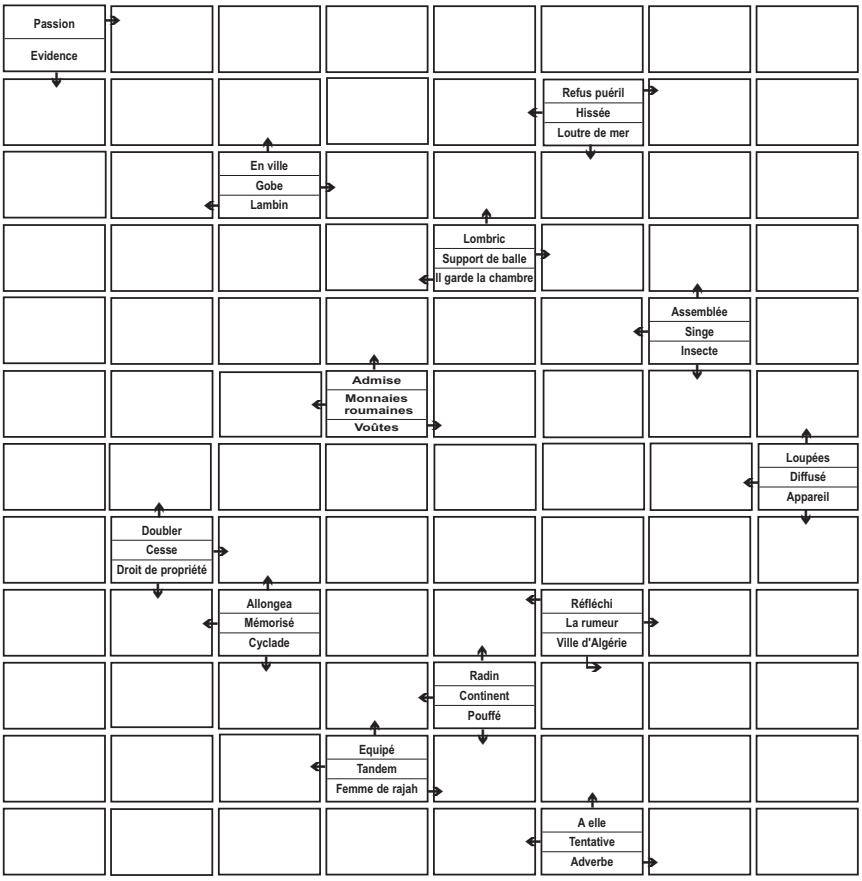
- 2 aubergines
- 4 oignons
- 40 g de pignons de pin
- 2 CS de chapelure
- 150 g de fromage de chèvre
- 3 CS d'huile d'olive
- 1/2 CC d'herbes de Provence
- Sel, poivre

Préparation

- Coupez les aubergines en deux dans le sens de la longueur puis faites-les dorer une dizaine de minutes des deux côtés.
- Extraire ensuite la chaire des aubergines.
- Émincez les oignons puis faites-les dorer dans 1 CS d'huile d'olive. Ajoutez la chaire des aubergines coupée en dès. Mélangez régulièrement pour éviter l'adhérence des ingrédients.
- Au bout de 15 minutes, arrêtez la cuisson.
- Farcir les demi-aubergines de ce mélange puis ajoutez le fromage de chèvre coupé en petits dès et les pignons de pins.
- Ajoutez enfin la chapelure et un filet d'huile d'olive.
- Enfournez pour environ 15 minutes à 180°C.



Mots fléchés n° 1773



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1772

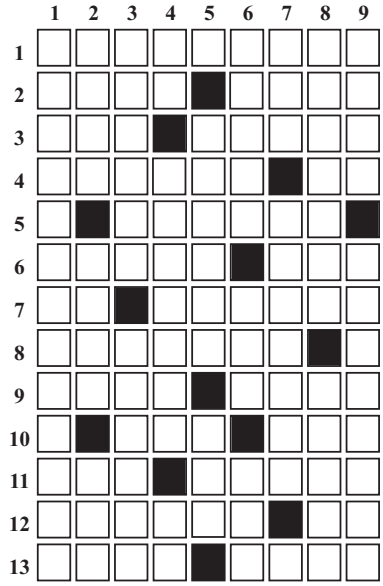
Horizontalement

AVERTIRA
VIRE - FES
ASSEZ - ES
NIE - IULE
TOSSER - N
AN - TUERA
G - FETEE -
ECOLE - MG
UNIE - HEU
SI - STADE
EDE - HIER
- ETRE - SE

Verticalement

AVANTAGEUSE -
VISION - CNIDE
ERSES - FOI - ET
REE - STELES - R
T - ZIEUTE - THE
IF - UREE - HAI -
REEL - REMEDES
ASSENA - GUERE

Mots croisés 9/13 n° 1773



HORIZONTALEMENT

1. Séparer - 2. Boîtier - Pour appeler - 3. Ensemble de références - Jouas au plus fin - 4. Elles dansent au cirque - Préfixe de répétition - 5. Ville américaine - 6. Mental - Bel emplumé - 7. Matin - Corrompus - 8. Poches à cailloux - 9. Temps d'évasion - Comme l'air marin - 10. Elle fait son entrée dans le monde - Réponse négative - 11. Secoué - Travailla dur - 12. Terni - Il finit en décembre - 13. A la taille du rat - Enonça.

VERTICALEMENT

1. Indemnisation - 2. Aussi vieilli - Passe sous silence - Tendre - 3. Donner un goût agréable - Tenté - 4. Terme musical - Donne du charme ? - Il grossit au dégel - 5. Remballé - Chaîne anglaise - 6. Motiva - Interjection - Palmipède - 7. Après vous - Quatre dans l'an - 8. Ourdit - Calculai dans de justes proportions - 9. Moins rouge au moins blanc - Portant avec violence.

SOLUTION N° 1772

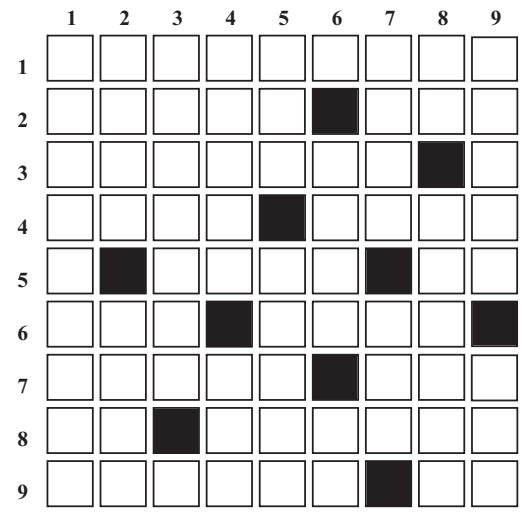
HORIZONTALEMENT

RABAISSES
AMIDON - TE
DICO - TRUC
IN - REFAIT
OCTET - S - E
CIA - OPTA -
A - POULAIN
SHERPA - LU
SE - VEILLE
ERIE - TEE -
TARTE - GUS
TUA - AGORA
ETIQUE - SI

VERTICALEMENT

RADIOCASSETTE
AMINCI -
HERAUT
BIC - TAPE - IRAI
ADORE - ORVET
- Q
IO - ETOUPE
- EAU
SNTF - PLAIT
- GE
S- RASTA -
LEGO -
ETUI - AILLEURS
SECTE - NUE
- SAI

Mots croisés 9/9 n° 1773



SOLUTION N°1772

HORIZONTALEMENT

SURPEUPLE
ERAILLE - U
UN - LAMPER
LEMAN - EGO
E - INCISE -
MONTES - EN
ETC - SON - U
NAIN - LOUE
TITUBANTE

VERTICALEMENT

SEULEMENT
URNE - OTAI
RA - MINCIT
PILANT - NU
ELANCES - B
ULM - ISOLA
PEPES - NON
L - EGEE - UT
EURO - NUEE

HORIZONTALEMENT

1. Fonds décoratifs - 2. On en extrait du beurre - Eté nocif - 3. Appréhension - 4. Viscère pair - Fortement charpenté - 5. Cinéaste britannique - Qui a été - 6. Dureté de peau - Jours de Rome - 7. Sifflées - Pointe - 8. Il coordonne - Végétal - 9. Déplacer un roi - Pigeonné.

VERTICALEMENT

1. Suspendre - 2. Dieu domestique - Véhicule - 3. Valve d'huître - 4. Pas de la taille requise - Celui qu'on porte en son cœur - 5. Teinte - Pratique - 6. Rase - Sentier - 7. Précèdent les autres - Pièce défensive - 8. Petit filet - Ouverture de porte - 9. Indiens - Pas beaucoup.

Soduku 48

Pour jouer au Soduku

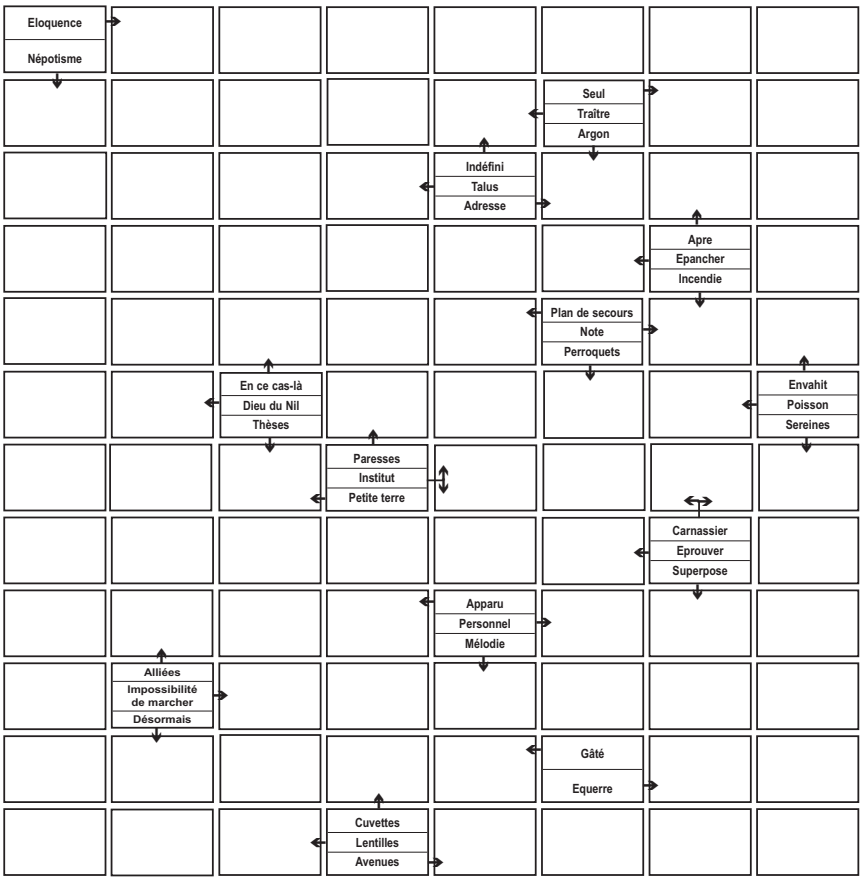
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		9					3	
						6		7
2				3	1	8		
					8			
6		1				9		8
	8	3	6					
		8		5				4
9								
	7			9		3		

Solutions

3	4	7	2	9	5	8	6	1
5	9	6	8	1	7	2	4	3
1	8	2	3	6	4	9	5	7
6	3	8	4	5	1	7	9	2
2	5	1	7	3	9	6	8	4
4	7	9	6	2	8	3	1	5
9	2	4	5	7	6	1	3	8
7	6	5	1	8	3	4	2	9
8	1	3	9	4	2	5	7	6

Mots fléchés n° 1775



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1774

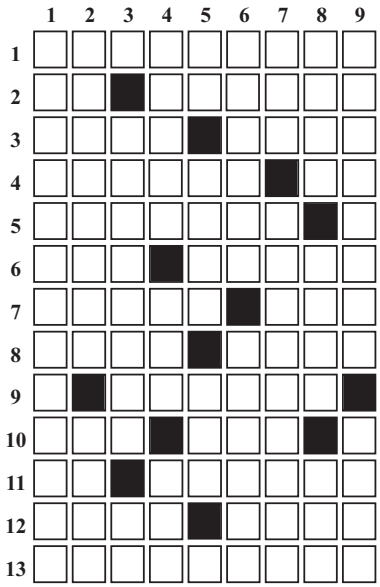
Horizontalement

- STAGNER
FAUX - URE
UVEES - EV
ROSEES - E
TU - SUAVE
IRA - LUIS
VENT - VE -
ERGOTE - V
M - ICI - PA
EON - RAIS
NUEE - ILE
TISSERAS

Verticalement

FURTIVEMENT
SAVOURER - OUI
TUES - ANGINES
AXEES - TOC - ES
G - SEUL - TIR - E
NU - SAUVE - AIR
ERE - VIE - PILA
REVEES - VASES

Mots croisés 9/13 n° 1775



HORIZONTALEMENT

1. Inapte - 2. Conjonction - Relatifs à la voix - 3. Fait accompli - Allure élégante - 4. Arbre à bois blanc - Réfléchi - 5. Camarades - 6. Dans la basse-cour - Brune anglaise - 7. Vases funéraires - Porteuse de titres - 8. Le dernier fut Nicolas II - Poisson marin - 9. Marches - 10. Cœur de miche - Métro français - 11. Pour dans - Choisit - 12. Non préparé - Chance - 13. Indigent.

VERTICALEMENT

1. Insolites - 2. Cages à couver - Adversaire de Pizarro - 3. Condiment - Axe sur la carte - 4. Donna pour certain - Epoque remarquable - A régler - 5. Il coule dans une botte - Prix de beauté - Volonté - 6. Inflexion - Sermon - 7. Interjection d'indifférent - Beuveries - 8. Se manifeste avec éclat - Maries - Double exécution - 9. Non comprise - Très épris.

SOLUTION N° 1774

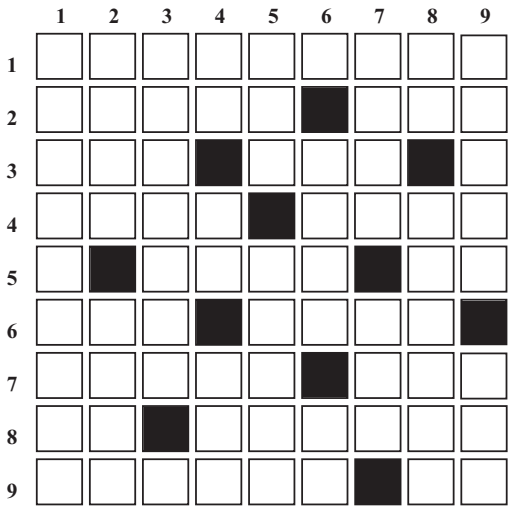
HORIZONTALEMENT

TIC - MISE - INSTIT - NB ON - ENTENDU NEFS - MUST
PRESSANTE
RAPEE - ERS
EPISCOPAT
MIE - OBEI - ENROUE - NO
DE - PARLER
ISBA - EYRA
T - ALGER - L
APNEE - EVE
TES
SECOUA - GEMIT - A - OBEREE - ITEM
NEPE - LYRES - NU
TRAINER - VENDS
EST - ORALE - BUT

VERTICALEMENT

PREMEDITATION
RAPINES - PINNE
EPIER - BANCS - F
SES - OPALE -

Mots croisés 9/9 n° 1775



HORIZONTALEMENT

1. Dans la tirelire - 2. Interdit moral - Bœuf sauvage - 3. Levant - Semblable - 4. Elle sépare les tifs - C'est vache de dire ça - 5. Crochet à double sens - Possessif - 6. Charge - Retirai - 7. Personne très forte - C'est une colle - 8. A la manière de - Imites - 9. Ensemble de chocs - La sienne.

VERTICALEMENT

1. Durées interminables - 2. Procura un emploi - Sacré - 3. Acquiert - 4. Lac du Soudan - Suit le docteur - Service gagnant - 5. Hors court - Installations d'amplification - 6. Fait circuler -Ajout au bas d'une lettre - 7. Arthropode - Opéré - 8. Infinitif - Salutaires - 9. Tarit - A elle.

SOLUTION N°1774

HORIZONTALEMENT

EFFICACES
GLANEUR - U
LA - FIXITE
ANDIN - EUE
N - ENDORT -
TAPIRS - UV
ILE - ECU - I
ETNA - ANGE
ROSSERIES

VERTICALEMENT

EGLANTIER
FLAN - ALTO
FA - DEPENS
INFINI - AS
CEINDRE - E
AUX - OSCAR
CRIER - UNI
E - TUTU - GE
SUEE - VIES

Soduku 50

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	2					7		6
1		5						
8				2	9	3		
					8			
6		8				1		9
			1				8	2
		7		4				8
						6		
2				6			5	

Solutions

7	2	6	9	5	1	3	4	8
5	4	1	8	3	6	9	2	7
9	3	8	7	2	4	6	5	1
1	5	2	3	4	9	7	8	6
8	6	9	2	1	7	5	3	4
3	7	4	5	6	8	1	9	2
4	8	3	1	7	5	2	6	9
6	1	5	4	9	2	8	7	3
2	9	7	6	8	3	4	1	5

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo, Samantha Sloyan...
saison 12 épisode 9 A l'hôpital, Meredith se fait violemment agresser par un patient en pleine crise d'épilepsie. Penny la découvre inconsciente au sol et donne l'alerte. Toute l'équipe médicale se presse à son chevet pour tenter de la stabiliser. La chirurgienne se trouve dans un état grave. Elle souffre de plusieurs fractures dont une à la mâchoire et perd temporairement l'ouïe.

20.55 : Fais pas ci, fais pas ça



Série avec Bruno Salomone, Isabelle Gélinas...
L'année 2016 touche à sa fin et Renaud fête ses 50 ans, persuadé d'être atteint d'un cancer colorectal. Fabienne, toute occupée à la conception de la nouvelle collection de sacs pour Fabja & Vally, a oublié de lui souhaiter un joyeux anniversaire. Chez les Bouley, Denis, qui tient désormais une sandwicherie ambulante, tente de convaincre Eliott de la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales.

20.55 : Faut pas rêver



Culture Infos
Faut pas rêver Dans ce décor blanc où la température peut avoisiner les moins 50 °C, le globe-trotteur Philippe Gougler part à la rencontre de la population qui, parfois, ne dépasse pas les deux habitants au kilomètre carré ou, comme la ville de Qikiqtarjuaq, au Nunavut, isolée de tout. Il fait la connaissance des habitants du Yukon qui vivent loin de toute civilisation. Ici, tous les pêcheurs, trappeurs ou villageois savent préparer un feu sur la glace.

21.00 : Top chef



Téléréalité - 8 saisons / 90 épisodes
saison 8 Les onze concurrents toujours en lice s'affrontent dans deux nouvelles épreuves pour éviter la dernière chance. Lors de la première épreuve, « La Boîte noire » revient ! Plongés dans le noir, deux candidats de chaque brigade doivent reconnaître un plat réalisé par Jean-François Piège, uniquement grâce au goût et au toucher. Sans le savoir, un chef peut éliminer l'un de ses propres poulains ! Cinq des talentueux compétiteurs vont revisiter un grand classique, le poulet/pommes de terre...

21.00 : Marseille / Guingamp



Football / Championnat de France Ligue 1
saison 2016 Après un automne prometteur, Jorge Rolando, Bafétimbi Gomis et les Marseillais ont touché leurs limites lors des chocs face à Monaco perdu (4-1) et Lyon (3-1). Les joueurs de Rudi Garcia veulent toutefois s'installer au pied du podium de la Ligue 1, afin de décrocher une place qualificative pour la Ligue Europa la saison prochaine. Les Phocéens reçoivent, ce soir, un concurrent direct.

21.10 : La planète FIFA



Culture Infos / France 2015
La planète FIFA En mai 1904, à Paris, une dizaine d'Européens créent, avec de faibles moyens, la Fédération internationale de football association, une petite structure chargée de développer le ballon rond dans le monde. Aujourd'hui, la Fifa est épinglée pour des faits de corruption, affrontant le plus grand scandale depuis sa fondation. Le réalisateur retrace l'histoire de cette multinationale tentaculaire. Il explique comme elle est devenue un véritable empire à la réputation peu flatteuse...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:49	12:44	15:39	18:06	19:28

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:54	12:48	15:45	18:12	19:33

ALGER	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:08	13:02	15:59	18:25	19:47

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:57	12:53	15:57	18:24	19:40

CHLEF	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:15	13:09	16:06	18:33	19:54

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:20	13:14	16:12	18:39	19:59

ORAN	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	06:23	13:17	16:15	18:42	20:02

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5697 – MERCREDI 11 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	10°
Oran	20°	8°
Constantine	13°	6°
Ouargla	23°	6°

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Incident entre le procureur Challabi et l'avocat Miloud Brahimi

Constitué en faveur d'un accusé poursuivi dans une affaire d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, Me Miloud Brahimi, comme à l'accoutumée a dressé au cours de son intervention, hier, un dur réquisitoire contre le représentant du parquet général Challabi, qui exerce en qualité de procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed.



En effet, l'ancien président des droits de l'homme s'en est pris au représentant du ministère public en pleine audience du tribunal criminel d'Alger que présidait Mme Gheddar Nadia, estimant que : « Le procureur, en sa qualité de garant de l'Etat de droit, n'a absolument rien fait pour protéger son client des violences dont il souffre en incarcération à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach depuis plus de deux ans. Il a clamé haut et fort en direction de la présidente chargée du dossier : « Vous devez savoir, Mme la présidente que mon client, qui souffre d'un problème psychologique et psychiatrique en même temps, est emprisonné en isolement à la prison d'El Harrach. Il est laissé seul à son sort. Il se trouve dans un état lamentable ! Personne ne s'occupe de lui ! »

L'avocat a, par ailleurs, déclaré en pleine audience en présence des justiciables, des avocats, des journalistes mais aussi devant la présidente du tribunal criminel qui a tout fait pour calmer les esprits : « L'homme de loi que je suis, Mme la présidente, a honte pour la justice de son pays. Mon client est mal pris en charge à la prison d'El Harrach. Les dispositions relatives de la poursuite judiciaire entamée à son encontre au lendemain de son acte sont purement et simplement violées, que ce soit au cours de l'enquête préliminaire ou au cours de l'instruction judiciaire ».

Furieux, Me Miloud Brahimi a insisté sur la désignation d'un expert psychiatrique pour déterminer si son client était en état de démence au moment des faits.

Une demande à laquelle d'ailleurs le procureur général ne s'est pas opposé : « Je ne m'oppose pas quand il s'agit d'une demande légale. Me Brahimi a raison de défendre son client et par-delà demandé une contre-expertise ».

Après une courte délibération entre la présidente et ses deux conseillères, ces dernière ont rejeté la demande relative à la désignation d'un expert et ont décidé de renvoyer le procès à la prochaine session criminelle.

La décision a été prononcée sans la présence de Me Miloud Brahimi, qui a préféré se retirer de la salle d'audience.

Il convient de signaler que le mis en cause est accusé d'avoir tué deux personnes dont un jeune, âgé d'une trentaine d'années.

Redouane Hannachi

ASSASSINAT D'UN JEUNE DE 16 ANS À LARBÂA

Les explications de la Gendarmerie nationale

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de la brigade de Larbâa (Blida) ont interpellé sept présumés coupables de l'assassinat d'un mineur de 16 ans, en date du 3 février dernier.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, les faits se sont déroulés vendredi dernier lors d'une rixe, suivie par des actes de violence ayant éclaté à la cité 5-Juillet 1962, dans la commune de Larbâa. Une querelle générale ayant opposé des jeunes du même quartier a fait plusieurs blessés dans les deux camps et, malheureusement, la mort d'un mineur âgé à peine de 16 ans, affirme la Gendarmerie nationale.

Le groupement de la gendarmerie de Blida, qui relève du 1er groupement régional de la Gendarmerie nationale du centre du pays (CRGN), a déployé, en urgence, deux sections d'intervention, une section de recherche ainsi qu'un groupe d'intervention (GIR) comprenant plusieurs centaines de gendarmes.

Les gendarmes ont réussi à remettre de l'ordre dans ladite cité, tout comme ils ont identifié et arrêté les présumés auteurs de l'assassinat.

Au total, sept total personnes ont été appréhendées, âgées entre 17 et 27 ans, toutes complices du meurtre.

L'intervention des gendarmes a également permis l'arrestation de six autres jeunes pour participation au saccage et à la querelle avec armes blanches.

Présentés avant-hier devant le procureur de la République près la cour de Larbâa, les sept présumés auteurs de l'assassinat du mineur ont été placés sous mandat de dépôt, alors que les six autres jeunes sont en prison en attendant leur jugement, conclut le communiqué de la Gendarmerie nationale.

S. A.

BMS DE METEO ALGERIE

De la neige et du vent sur le centre et l'est du pays

DES CHUTES de neige et des vents forts devront affecter plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays à partir d'aujourd'hui, a annoncé l'Office national de météorologie dans un bulletin spécial.

Des chutes de neige affecteront les reliefs du centre et de l'est dépassant les 900 mètres d'altitude des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Béjaïa, Jijel, Batna, Khenchela, Oum El-Bouaghi et Tébessa. L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera 15 à 20 cm, localement 30 cm sur les Babors durant la validité du bulletin qui s'étale du mercredi à 15 h au jeudi à 12 h, précise la même source.

Selon l'office, des vents forts de l'ordre de 60 km/h, pouvant atteindre ou dépasser localement 70 km/h, souffleront sur les régions centre et est du pays à partir de mercredi matin. Les wilayas concernées sont Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira et M'sila pour le Centre, et ce le mercredi de 9 h à 18 h.

Pour la région Est il s'agit des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Tébessa et Biskra, où les vents souffleront du mercredi à 12 h à jeudi à 18 h, précise le bulletin.

S. N.

IL SERA INHUMÉ AUJOURD'HUI AU CIMETIÈRE D'EL-ALIA

Décès de l'ancien chef du gouvernement Smail Hamdani



L'ANCIEN chef du gouvernement Smail Hamdani est décédé dans la nuit de lundi à mardi l'âge de 86 ans à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache de Aïn Naâdja. Il sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El-Alia à Alger après la prière de Dohr. Smail Hamdani est né le 11 mars 1930 à Bordj Bou Arreridj. Il a occupé plusieurs hautes fonctions de l'Etat dont, notamment, celle de chef du gouvernement du 15 décembre 1998 au 23 décembre 1999. Il a assumé plusieurs autres postes depuis 1962, parmi lesquels celui de Conseiller juridique du ministre de l'Information (1962-1963), Secrétaire général du gouvernement (1977-1979), Conseiller à la Présidence de la République (1980-1983). Diplomate aussi de carrière, il a occupé les postes d'ambassadeur auprès du Danemark, de la Norvège et de la Finlande (1983-1984), en Espagne (1984-1985), et en France de 1989 à 1992. Le défunt a été également président de l'Association algérienne des relations internationale (AARI). Le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Smail Hamdani dans lequel il l'a qualifié de "modèle de dévouement à la patrie". "Le défunt a occupé plusieurs hautes responsabilités avec mérite et humilité, il était un modèle de dévouement à la patrie. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront d'un intellectuel et d'un responsable consciencieux au riche parcours", a écrit M. Bensalah dans son message.

S. T.